

LA CONSOMMATION DES BOISSONS DANS QUELQUES PAYS D'EUROPE

par

Joëlle CARAYON

Cet article présente certaines parties d'une étude dont le but a été de déterminer à partir de séries temporelles l'influence des prix sur la consommation de boissons.

L'analyse s'est heurtée à des sources statistiques insuffisantes et par suite, à des problèmes divers de cohérence et de comparabilité des données. Pour ces raisons, elle reste sommaire et s'attache aux traits généraux.

La première partie expose la méthode, les séries statistiques disponibles et les problèmes qu'elles soulèvent ; la deuxième partie les résultats et les déductions qu'ils appellent.

PREMIÈRE PARTIE

A. Méthode

Parmi les facteurs qui déterminent le choix qu'effectue le consommateur entre les différents biens qui lui sont proposés, les facteurs économiques et principalement les prix sont en bonne place.

Cette étude se propose de mettre en évidence les incidences sur la consommation de boissons, des changements du prix relatif des boissons. La méthode utilisée dans ce but repose sur une analyse des corrélations entre consommation et prix quelles que soient les boissons auxquelles se rapportent ces variables. Aucune hypothèse « a priori » sur l'existence de substitution ou de complémentarité entre boissons n'est donc posée.

Les données sont exprimées en logarithmes. Pour éliminer le risque d'autocorrélation des résidus, qui existe souvent dans le cas où les observations proviennent de séries chronologiques car le mouvement général de l'économie peut influencer les valeurs successives des résidus, les variables simples sont de plus transformées et remplacées par leur différence première ($\log p_t - \log p_{t-1}$).

La valeur du coefficient de corrélation indique s'il existe ou non une liaison entre consommation et prix. Sa signification est testée en utilisant le test *F* de Snedecor : la corrélation sera retenue si le coefficient de corrélation est significativement différent de zéro, c'est-à-dire si la variance due à la régression est significativement plus grande que la variance moyenne non expliquée par la régression. Si donc le rapport (1) :

$$F = \frac{(n - p)R^2}{(p - 1)(1 - R^2)}$$

(1) Où *n* est le nombre d'observations et *p* le nombre de variables.

est supérieur à la valeur fournie par la table de Fisher-Snedecor pour $n_1 = (p - 1)$ et $n_2 = (n - p)$ degrés de liberté avec une probabilité $P = 0,05$ d'être atteinte, le coefficient de corrélation est significatif.

L'application de ce test détermine la valeur minimum que doit atteindre le coefficient de corrélation.

B. Les données

La difficulté de trouver des séries cohérentes et comparables est en pratique inévitable dans un essai de comparaison internationale. Les nomenclatures et la nature des données ne sont pas toujours semblables. Dans cette étude, cet obstacle n'a pas pu être complètement évité.

Les nomenclatures sans être comparables peuvent être rapprochées les unes des autres si des regroupements sont effectués. Les correspondances s'établissent alors de la manière suivante :

Belgique	France	Italie	Pays-Bas	Rép. Féd. d'Allemagne
			Lait	
Café, Thé, Chicorée	Café, Thé	Café, Thé et succédanés	Café, Thé	Café
Limonades, Eaux minérales, Jus de fruits	Boissons non alcoolisées	Eaux minérales, Autres boissons non alcoolisées	Boissons non alcoolisées	Eaux minérales, Sodas
Vins, Vins mousseux, Vermouths, Apéritifs	Vins courants, Vins d'appellation d'origine, Vins de Champagne, Vins doux naturels, Apéritifs et vins de liqueurs	Vins	Vins	Vins et Vins mousseux
Alcools	Eaux de vie et liqueurs	Liqueurs	Alcools	Alcools
Bière	Bière	Bière	Bière	Bière
	Cidre			

Il est donc possible de faire des comparaisons à un niveau beaucoup plus global, sur cinq catégories de boissons.

L'évolution des consommations et des prix n'est pas appréhendée au moyen des mêmes indicateurs dans les différents pays. Pour la Belgique, la France et l'Italie, la consommation est mesurée par les dépenses de consommation évaluées à prix constants alors qu'en R.F.A et aux Pays-Bas l'indicateur de la consommation est un indice physique : rapport des quantités consommées à deux époques différentes. De même ces deux derniers pays se différencient des trois autres de par la nature de l'indicateur des prix : les indices de prix ne représentent pas le prix moyen de la catégorie mais le prix d'une boisson appartenant à cette catégorie. Les prix sont rapportés au prix de l'ensemble de la consommation ; ce sont donc les prix relatifs qui servent de référence.

Certaines séries ont été établies à partir de renseignements fournis par des syndicats. Elles doivent donc être utilisées avec précaution pour toute estimation du niveau global de la consommation de la boisson considérée. Par exemple, l'évaluation de la consommation des eaux minérales et des sodas en R.F.A. ne doit pas être comprise comme une estimation de l'ensemble de la consommation de ces boissons puisque le syndicat à l'origine de ces renseignements représente une part certes importante de la profession, mais non la totalité. L'évolution de la consommation des boissons non alcoolisées aux Pays-Bas a été appréhendée au moyen d'une série en valeur de la consommation au domicile et en déflant cette série par l'indice des prix des limonades à base de sirop, prix de référence de cette catégorie.

L'inconvénient qu'offrent de telles séries n'est pas négligeable ; il est cependant amoindri par le fait que seuls sont utilisés les indices et qu'ils peuvent être suffisamment représentatifs de l'évolution de la consommation de ces catégories de boissons. A partir de ces données, quelques remarques s'imposent sur les tendances générales de l'évolution de la consommation de boissons dans ces pays.

Taux de croissance annuels moyens (%) des consommations de boissons pendant la période 1955-1965

Groupe de boissons	Belgique	France	Italie	Pays-Bas	R.F.A.
Café, thé	0,6	3,7	4,9	7,6	8,6 (1)
Boissons non alcoolisées	7,2	8,1	10,8	14,8 (2)	9,8
Vins	4,6	2,1	2,2	12,5	6,5
Bière	0,5	7,0	10,1	10,1	7,7
Alcools	7,1	3,2	7,7	6,5	9,1
Consommation totale de boissons	2,8	3,1	4,1	—	—
Consommation totale des particuliers ..	3,1	4,8	5,2	5,2	6,0

(1) Café seulement.
(2) Indice volume pour la période 1956-1965

Les regroupements précédemment définis sont à l'origine des catégories de boissons utilisées dans ce tableau de comparaison.

La consommation de boissons non alcoolisées se développe rapidement dans tous les pays ; c'est en effet cette catégorie de boissons qui a le taux d'accroissement le plus élevé dans chacun des pays étudiés. L'élévation des revenus qui se produit d'une manière générale est certainement une des causes de ce développement, mais ceci s'accompagne aussi d'une modification dans la répartition de la consommation entre les différentes boissons.

Lorsque cela est possible, une comparaison entre les taux de croissance de la consommation totale des boissons et de la consommation des différentes boissons précise les tendances de cette modification, qui s'opère, pour la période considérée, au détriment des vins en France, en Italie et du café et de la bière en Belgique.

Il faut aussi noter les forts taux d'accroissement de la consommation des alcools en Belgique, de la bière en France et de ces deux boissons en Italie. Aux Pays-Bas et en R.F.A. la consommation de toutes les boissons se développe rapidement.

DEUXIÈME PARTIE

Les résultats

C'est en ne retenant que les coefficients de corrélation supérieurs au minimum fixé que les graphiques 1 et 2 ont été établis (sur le deuxième graphique les nomenclatures ont été agrégées afin de rendre les structures de consommation plus aisément comparables). Ces graphiques résument l'ensemble des liaisons retenues. Un coefficient de corrélation significatif se traduit par la présence d'un trait entre une consommation et un prix et la largeur de ce trait est proportionnelle à la grandeur de ce coefficient.

Certaines des relations mises en évidence peuvent être dues au hasard. Les conditions de validité introduites et s'appliquant à la valeur du coefficient tentent de les éliminer. Toutefois il faut tenir compte du problème général posé par le passage d'une relation statistique à une relation fonctionnelle, problème qui existe seulement dans le cas des élasticités croisées car les effets directs de prix ne présentent pas la même incertitude. L'influence de la fiscalité ne doit pas être sous-estimée. En effet faisant varier les prix des différentes boissons dans des sens très proches, elle peut être une des causes des corrélations entre plusieurs prix et une consommation (exemple des vins en France).

1) Les effets directs des prix

Peu nombreux, ils se rapportent à des boissons différentes selon les pays.

- Belgique = café, thé, chicorée et vermouths apéritifs.
- France = eaux de vie et liqueurs, apéritifs et vins de liqueurs, vins de Champagne, vins d'appellation contrôlée.
- Italie = eaux minérales naturelles.
- Pays-Bas = lait, alcools.
- Allemagne = vins mousseux.

Deux effets-prix sont positifs et peuvent être expliqués par la nature des boissons auxquelles ils se rapportent = **vermouths-apéritifs**, en Belgique et **vins mousseux** en Allemagne, produits qui seraient alors d'autant plus appréciés par les consommateurs que leurs prix sont plus élevés. Ceci signifierait partiellement que le prix est choisi comme indicateur de qualité.

2) Ce sont surtout les **effets indirects de prix** qui conduisent à une structuration du marché des boissons très particulière selon les pays. Ils seront différenciés selon qu'ils s'exercent sur la consommation d'une boisson appartenant ou non au même groupe, en entendant par groupe l'ensemble des boissons alcoolisées et l'ensemble des boissons non alcoolisées (cf. graphique).

a) Les corrélations significatives entre prix et consommation de boissons n'appartenant pas au même groupe permettent de classer les quatre pays selon le genre de relations qui existent entre ces deux groupes. En fait, sur ce point, les cinq pays sont presque tous différents.

— Il y a interaction entre ces deux groupes en Italie et aux Pays-Bas ; c'est-à-dire que les prix de certaines boissons non alcoolisées ont une influence sur la consommation de certaines boissons alcoolisées et réciproquement, sans que ce soit nécessairement les mêmes boissons qui interviennent dans les deux sens.

— Il y a corrélation dans un seul sens en Belgique où nous observons uniquement une influence du prix de boissons non alcoolisées sur la consommation de boissons alcoolisées.

— Aucune corrélation entre prix et consommation de boissons appartenant à des groupes différents n'apparaît en République Fédérale d'Allemagne et en France.

b) Les corrélations significatives entre prix et consommation de boissons appartenant au même groupe font apparaître des traits communs entre l'Italie, la Belgique, la République Fédérale d'Allemagne et la France pour les consommations **de boissons non alcoolisées** puisque dans ces trois pays, aucun effet du prix d'une boisson non alcoolisée sur la consommation d'une autre boisson appartenant au même groupe, n'est certain. C'est seulement aux Pays-Bas que ce genre de liaison est probable entre le prix des limonades et la consommation de lait.

Par contre, pour les **boissons alcoolisées**, des effets indirects ont été relevés dans chacun des pays. Ils sont certes plus nombreux dans le cas de la Belgique et de la France mais il faut tenir compte du fait que pour ces pays les catégories de boissons étudiées sont plus nombreuses.

La plupart des corrélations entre prix et consommation lorsque ces deux variables ne se rapportent pas à la même boisson sont de signe négatif, ce qui signifie que les variations du prix et de la consommation se font en sens inverse.

Il semble que certaines boissons, différentes certes selon les pays et en nombre plus ou moins grand, soient consommées indépendamment de leur prix ou du prix des autres boissons. Parmi ces boissons, il faut noter que se trouve souvent la boisson traditionnelle du pays. C'est le cas de la bière en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas, des vins en Italie. Le cas des vins en France est plus discutable : une répartition des boissons en catégories agrégées, pour la rendre comparable à celle des autres pays, fait apparaître une forte corrélation entre la consommation des vins et les prix des vins, alors qu'une nomenclature plus détaillée, faisant apparaître la rubrique « vins courants », laisse place à l'hypothèse d'une plus forte indépendance de la consommation de cette boisson.

Un ensemble ou des ensembles seraient, au contraire, formés par les autres boissons entre lesquelles un ajustement se ferait par les prix. Sans relever tous les cas semblables, les cas du lait aux Pays-Bas et des vins en Belgique serviront d'exemples.

— La consommation de la bière aux Pays-Bas n'est pas modifiée si le prix de cette boisson varie alors qu'une variation en hausse de ce prix s'accompagne d'une diminution de la quantité de lait et d'alcools consommés.

De même une augmentation du prix des limonades ne provoquera pas de fluctuations de la consommation des limonades mais amènera une diminution de la consommation de lait.

Le volume important de lait consommé aux Pays-Bas rend ce produit moins désirable. Les quantités marginales sont un appoint dont la consommation est déterminée par le revenu.

— De même la consommation des vins en Belgique est, pour une part, sensible aux variations de prix des boissons non alcoolisées et des alcools. Les boissons non alcoolisées et les alcools seront consommés mais les modifications des prix de ces deux boissons en provoquant des effets de revenus pourront être à l'origine d'une baisse ou d'une hausse de la consommation des vins (voir graphique n° 2).

Entre deux boissons le schéma suivant pourrait être appliqué : la consommation d'une boisson A ne varie pas lorsque son prix est modifié mais la variation de ce prix provoque une augmentation ou une diminution de la consommation d'une boisson B. Ce mécanisme s'expliquerait davantage par une **notion de hiérarchie** que par une notion de substitution ou de complémentarité. Les consommateurs désirant maintenir la consommation d'une boisson à un certain niveau seraient prêts à diminuer leur consommation d'une autre boisson si l'effet de revenu devenait négatif à la suite d'une hausse de prix.

L'achat d'un bien est toujours lié à la répartition du revenu, il ne peut être isolé. Toute modification de prix en provoquant un accroissement ou une diminution du revenu réel amènera un déplacement, sur l'échelle de préférence, de la limite du revenu et les consommateurs pourront alors inclure dans les dépenses ou devront exclure de leurs dépenses de nouvelles unités de certaines boissons ou même de nouvelles boissons.

BELGIQUE

Indice volume base 100 en 1963

TABLEAU 1

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Café, thé et chicorée	95,5	86,3	95,8	108,4	96,7	97,9	98,5	99,0	99,3	99,7	100,0	101,4	101,5	102,4	103,2
Eaux minérales, limonades (1)	45,6	46,4	55,3	54,6	65,7	67,7	77,9	75,9	86,2	88,6	100,0	112,9	109,3	118,1	129,1
Jus de fruits (2)	29,6	23,1	31,4	39,1	69,2	56,2	57,4	52,1	79,3	94,1	100,0	134,3	108,3	126,6	127,8
Autres boissons non alcoolisées (1 + 2)	45,0	45,5	54,3	54,0	65,9	67,2	77,2	75,0	85,9	88,8	100,0	113,7	109,3	118,4	129,0
ENSEMBLE DES BOISSONS NON ALCOOLISÉES	72,0	67,4	76,6	83,2	82,5	83,7	88,5	87,8	93,1	94,6	100,0	107,6	105,4	110,5	116,2
Vins	62,4	71,7	73,3	81,5	88,3	77,4	81,4	93,3	101,0	91,2	100,0	106,2	116,0	112,7	110,0
Vins mousseux	69,6	75,7	79,3	78,8	88,0	79,9	80,2	89,4	85,4	92,5	100,0	124,9	153,1	143,9	159,9
Vins et vins mousseux (3)	63,4	72,2	74,1	81,2	88,2	77,8	81,3	92,8	98,9	91,4	100,0	108,6	120,7	116,6	116,3
Vermouths, apéritifs (4)	98,9	98,9	98,9	100,0	106,8	107,9	109,8	118,8	119,6	116,5	100,0	101,1	114,9	88,0	130,1
Ensemble des vins (3 + 4)	66,6	74,6	76,4	82,9	89,9	80,5	83,9	95,2	100,8	93,7	100,0	107,9	120,2	114,1	117,5
Bière	99,5	94,3	96,9	94,5	98,4	99,2	103,5	98,5	101,7	99,5	100,0	104,8	102,6	102,5	108,1
Alcools	58,5	60,3	61,6	61,7	65,7	62,3	60,0	78,3	74,4	87,8	100,0	100,5	122,1	103,1	98,2
ENSEMBLE DES BOISSONS ALCOOLISÉES	84,9	83,5	85,7	85,4	89,8	87,9	90,6	93,5	95,5	95,9	100,0	104,4	109,7	104,6	107,6
ENSEMBLE DES BOISSONS	80,4	77,9	82,5	84,6	87,2	86,4	89,9	91,5	94,7	95,5	100,0	105,5	108,3	106,5	110,4
CONSOMMATION PRIVÉE INTÉRIEURE	72,1	74,5	79,3	80,9	83,8	83,4	84,8	89,6	91,4	95,4	100,0	103,4	107,6	110,8	114,0

Source : Centre Interuniversitaire pour les Études de la Consommation Privée.

BELGIQUE

Indice prix base 100 en 1963

TABLEAU 2

	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Café, thé, chicorée	110,5	132,0	114,6	111,0	113,0	109,9	102,8	99,9	99,8	99,9	100,0	107,9	112,1	115,7	116,5
Eaux minérales, limonades (1)	93,4	93,5	93,9	96,2	96,3	96,3	96,3	96,2	97,9	99,0	100,0	103,1	103,3	115,4	116,1
Jus de fruits (2)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Autres boissons non alcoolisées (1 + 2)	93,7	93,7	94,2	96,4	96,5	96,4	96,5	96,4	98,0	99,0	100,0	103,0	103,2	114,7	115,5
ENSEMBLE DES BOISSONS NON ALCOOLISÉES	102,1	115,6	104,7	103,2	104,5	102,7	99,1	97,4	98,4	99,0	100,0	105,3	107,5	115,2	116,0
Vins	89,5	89,5	86,0	89,5	91,3	96,7	92,3	93,1	95,8	97,2	100,0	104,0	112,0	122,0	127,0
Vins mousseux	97,0	93,8	92,2	92,2	94,2	100,8	98,4	95,8	95,4	97,6	100,0	97,2	101,2	104,1	109,7
Vins et vins mousseux (3)	90,4	90,0	86,8	89,8	91,7	97,2	93,0	93,4	95,9	97,3	100,0	103,0	110,9	119,2	124,0
Vermouths, apéritifs (4)	96,4	98,6	96,4	96,4	96,4	100,1	100,0	100,6	100,6	100,7	100,0	104,7	105,7	105,3	110,0
Ensemble des vins (3 + 4)	91,0	90,9	87,7	90,5	92,1	97,4	93,7	94,0	96,2	97,4	100,0	103,2	109,9	118,3	122,6
Bière	89,7	89,7	89,7	89,7	93,6	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	100,0	105,5	112,4	114,1	120,7
Alcools	93,3	88,7	86,7	87,6	90,4	97,9	98,9	99,5	100,0	100,8	100,0	103,7	103,6	111,4	112,2
ENSEMBLE DES BOISSONS ALCOO- LISÉES	90,7	89,9	89,1	89,7	93,0	97,2	96,9	96,9	97,4	97,7	100,0	104,7	109,9	114,3	119,4
ENSEMBLE DES BOISSONS	94,3	97,6	94,1	94,1	96,8	99,1	97,7	97,2	97,7	98,1	100,0	104,5	109,1	114,6	118,2
CONSUMMATION PRIVÉE INTÉ- RIEURE	86,8	88,7	87,7	90,6	93,4	94,3	95,3	96,2	97,2	98,1	100,0	104,7	108,5	113,2	116,0

FRANCE

Indice volume base 100 en 1950

TABLEAU 3

	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Vins															
Achats															
Vins courants	95,6	100,9	102,7	107,3	111,0	111,4	117,7	113,7	108,5	110,0	110,5	114,1	114,4	116,6	117,2
Vins de Champagne	100,0	100,0	100,0	117,0	133,0	155,0	176,0	136,0	141,0	172,0	190,8	209,7	231,1	256,5	295,0
Vins doux naturels	100,0	111,4	121,4	161,4	187,1	221,3	248,6	178,6	240,0	235,7	278,1	298,7	310,1	325,0	341,3
Vins d'appellation contrôlée	138,2	147,5	149,3	162,3	177,7	194,7	177,0	164,0	180,0	225,4	207,2	225,6	239,6	244,6	258,3
Autoconsommation	134,9	120,0	129,8	117,4	132,5	87,1	74,9	62,3	85,8	88,3	90,7	83,1	96,5	97,4	96,4
ENSEMBLE VINS	105,6	109,0	111,8	116,4	123,6	122,1	124,1	115,9	117,9	125,9	125,5	130,4	134,8	138,2	141,7
Apéritifs et vins de liqueurs	106,6	104,7	94,1	87,6	78,1	82,6	84,8	76,7	75,3	77,8	85,9	92,8	104,3	119,7	135,3
Eaux-de-vie et liqueurs															
Achats	116,8	112,9	109,4	100,0	88,1	96,5	94,6	88,9	87,1	90,3	94,4	99,3	112,8	113,1	121,6
Autoconsommation	94,8	94,8	91,4	74,1	75,9	72,4	60,3	43,1	62,1	58,6	59,2	59,2	62,2	62,2	59,1
Bière	104,4	115,2	123,9	130,4	143,5	150,0	187,0	210,9	228,3	204,3	252,3	250,5	253,8	293,1	281,4
Cidre															
Achats	102,2	103,4	93,9	87,2	84,5	71,6	67,6	58,8	62,2	59,1	57,1	54,2	54,4	57,5	48,8
Autoconsommation	125,0	91,7	116,7	108,3	100,0	91,7	75,0	66,7	75,0	75,0	67,5	60,8	68,4	58,1	52,3
Café, thé	100,8	107,2	110,2	110,2	113,9	124,6	125,4	127,8	131,0	132,3	135,3	145,2	154,2	163,8	172,2
Boissons non alcoolisées	108,4	119,6	132,9	143,4	179,7	195,8	227,3	215,4	232,9	244,5	289,2	309,2	344,8	397,6	390,8
ENSEMBLE	106,3	108,8	110,1	111,5	115,4	117,3	121,3	116,4	119,5	123,8	129,0	134,7	142,5	151,5	156,1
CONSOMMATION TOTALE DES PARTICULIERS	106,7	110,4	116,4	121,2	128,0	136,5	144,8	145,3	148,1	156,1	165,0	176,7	188,9	197,4	204,6
(Source : C.R.E.D.O.C.)															

FRANCE

Indice prix base 100 en 1950

TABLEAU 4

	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Vins															
Achats															
Vins courants	88,2	100,2	100,2	103,2	104,8	109,5	125,6	191,5	196,5	198,5	203,0	208,7	208,7	215,6	216,0
Vins de Champagne	115,0	132,0	141,0	131,6	130,8	134,2	130,7	165,4	187,2	188,7	195,1	211,3	224,8	230,4	232,5
Vins doux naturels	100,0	108,1	124,4	142,9	142,9	142,9	156,8	209,1	228,8	241,8	251,8	251,8	268,2	274,4	274,4
Vins d'appellation contrôlée	96,3	94,7	98,1	101,5	116,7	118,9	131,0	174,0	189,0	199,8	206,4	222,9	240,3	246,8	263,8
Autoconsommation	74,7	85,4	71,3	76,7	71,7	114,8	160,2	288,9	173,4	173,4	174,8	187,6	175,2	178,5	178,9
ENSEMBLE VINS	88,0	98,1	97,0	100,9	103,6	112,4	128,8	192,9	192,0	195,1	199,8	208,7	212,0	218,2	222,3
Apéritifs et vins de liqueurs	101,7	116,7	124,0	145,8	162,0	177,1	194,5	226,9	253,1	253,1	254,4	253,9	260,8	270,2	269,9
Eaux de vie et liqueurs															
Achats	103,9	113,2	115,5	128,9	141,8	145,9	156,9	178,6	194,8	196,7	202,8	204,4	213,6	225,1	231,2
Autoconsommation	113,4	123,9	131,3	141,7	141,6	145,0	153,4	255,2	132,9	140,7	139,5	140,9	142,9	143,5	147,4
Bière	116,4	142,0	140,3	139,9	141,9	142,3	142,0	173,9	186,5	194,0	196,5	214,8	224,5	227,4	227,9
Cidre															
Achats	94,9	109,2	103,9	110,8	113,6	119,4	138,3	182,5	175,1	178,6	172,0	182,8	185,4	202,1	202,7
Autoconsommation	90,0	120,0	90,0	90,0	90,0	109,9	140,0	289,8	200,0	180,6	190,6	202,6	214,6	233,9	234,6
Café, Thé	132,6	138,1	140,0	150,5	141,5	138,0	145,1	155,3	152,7	151,2	151,6	150,5	157,1	164,0	166,5
Boissons non alcoolisées	113,8	130,4	128,8	129,4	128,8	128,9	131,2	148,1	155,1	152,9	160,4	165,9	172,4	174,0	175,4
ENSEMBLE	98,9	110,6	110,8	117,7	120,4	126,9	139,7	186,5	188,1	190,9	193,7	200,4	205,0	210,3	213,0
CONSUMMATION TOTALE DES PARTICULIERS	116,2	128,4	128,2	129,7	131,6	137,3	144,5	162,4	171,0	177,1	182,2	189,7	198,9	205,9	210,9

(Source : C.R.E.D.O.C.)

ITALIE

Indice volume base 100 en 1963

TABLEAU 5

	BOISSONS NON ALCOOLISÉES				BOISSONS ALCOOLISÉES				Ensemble des boissons	Consommation totale privée
	Café, thé et succédanés	Eaux minérales naturelles	Autres boissons non alcoolisées	Ensemble des boissons non alcoolisées	Vins	Bière	Liqueurs	Ensemble des boissons alcoolisées		
1951	46,2	20,0	30,1	40,7	63,9	34,1	39,0	57,9	54,1	52,8
1952	52,5	25,0	32,5	46,0	68,3	35,3	40,7	61,7	57,5	56,1
1953	57,6	25,0	36,1	50,4	72,7	37,6	44,1	65,8	61,6	60,0
1954	61,0	40,0	38,6	54,3	77,2	38,8	45,8	69,6	65,4	61,0
1955	63,6	40,0	39,8	56,3	81,9	41,2	49,2	73,9	69,2	63,7
1956	66,5	55,0	43,4	60,2	85,9	41,2	51,7	77,3	72,7	66,6
1957	68,6	55,0	47,0	62,5	87,0	42,4	53,4	78,5	74,2	69,7
1958	72,0	55,0	48,2	65,2	88,1	45,9	55,9	80,0	76,0	72,8
1959	74,6	55,0	51,8	67,8	91,2	55,3	58,5	83,6	79,4	76,3
1960	86,0	60,0	63,9	79,1	92,6	62,4	62,7	85,9	84,1	81,0
1961	90,7	75,0	78,3	86,7	94,3	75,3	67,8	89,1	88,5	86,7
1962	96,2	95,0	86,7	93,8	96,2	91,8	81,4	93,9	93,9	92,1
1963	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1964	102,1	105,0	108,4	103,8	97,1	103,5	102,5	98,4	99,8	102,5
1965	103,0	110,0	110,8	105,3	102,0	108,2	103,4	102,7	103,4	105,8
1966	105,1	110,0	113,3	107,4	108,1	125,9	105,1	109,4	108,8	112,2

Source : Institut Central de Statistiques.

ITALIE

Indice prix base 100 en 1963

TABLEAU 6

	BOISSONS NON ALCOOLISÉES				BOISSONS ALCOOLISÉES				Ensemble des boissons	Consommation totale
	Café, thé et succédanés	Eaux minérales naturelles	Autres boissons non alcoolisées	Ensemble des boissons non alcoolisées	Vins	Bière	Liqueurs	Ensemble des boissons alcoolisées		
1951	85,3	75,0	112,0	89,9	65,1	72,4	58,7	64,8	70,0	67,5
1952	87,1	80,0	107,4	90,4	67,0	73,3	64,6	67,1	72,2	70,9
1953	87,5	100,0	106,7	91,2	78,2	75,0	76,9	77,9	80,9	75,2
1954	100,7	87,5	106,3	101,1	84,0	75,8	87,0	83,9	87,7	77,8
1955	106,0	87,5	109,1	105,8	83,1	80,0	89,7	83,5	88,4	79,5
1956	101,9	81,8	102,8	101,0	84,2	82,3	93,4	84,9	88,5	82,1
1957	102,5	81,8	102,6	101,4	82,1	83,3	96,8	83,5	87,6	82,9
1958	102,9	90,9	97,5	101,4	92,2	87,2	100,0	92,6	94,7	85,5
1959	102,3	100,0	97,7	101,3	80,8	89,4	101,4	83,2	87,4	85,5
1960	102,0	91,7	100,0	101,1	78,1	88,7	98,6	80,7	85,9	87,2
1961	100,5	100,0	96,9	99,7	84,8	89,1	97,5	86,4	89,9	88,9
1962	99,1	100,0	100,0	99,4	92,4	89,7	99,0	92,9	94,7	93,2
1963	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1964	105,4	114,3	115,6	108,5	107,2	109,1	111,6	108,0	108,1	106,0
1965	107,8	131,8	135,9	116,5	108,7	116,3	126,2	111,7	113,0	110,3
1966	105,6	140,9	145,7	118,1	115,3	149,5	101,6	117,2	117,5	112,8

Source : Institut Central de Statistiques.

PAYS-BAS

TABLEAU 7

Indice quantité base 100 en 1963

Année	BOISSONS							Indice volume de la consommation privée intérieure
	Café	Thé	Lait	Boissons non alcoolisées (¹)	Bière	Vins	Alcools	
1952	34,5	83,2	107,8		30,3	19,3	66,9	57
1953	41,1	96,0	108,5		34,6	22,9	65,8	60
1954	41,2	96,0	108,5		38,4	31,3	70,9	64
1955	46,9	83,6	105,8		46,7	40,3	72,5	63
1956	58,1	108,4	106,7	37,4	50,5	49,9	81,6	74
1957	57,8	90,8	103,8	39,3	58,8	53,0	67,9	74
1958	65,7	99,8	101,2	38,4	60,6	52,7	70,2	74
1959	66,6	101,3	101,9	43,4	70,0	58,6	69,2	78
1960	75,7	102,5	100,0	42,7	73,6	69,2	76,1	82
1961	83,2	105,2	98,6	48,5	82,4	87,3	80,5	87
1962	90,8	101,3	99,2	62,6	87,6	93,4	92,6	93
1963	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100
1964	103,4	99,9	99,0	125,8	113,8	111,9	104,2	106
1965	110,6	95,7	99,2	129,8	122,6	131,6	135,7	114
1966	111,5	94,0	99,8		130,2	139,1	104,0	117
1967	121,5	96,6	99,9		149,4	167,2	120,1	122

Source : Central Bureau Voor de Statistiek.
 (¹) Indice volume — Consommation à domicile.

PAYS-BAS

TABLEAU 8

Indice prix base 100 en 1963

Année	BOISSONS							Consommation privée
	Café	Thé	Lait	Boissons non alcoolisées	Bière en bouteille	Vins (1)	Genièvre (vieux)	
1952	141,0	82,0	50,5	86,0	82,5	108,2	90,3	79
1953	143,6	79,3	55,2	86,8	82,5	108,2	90,3	79
1954	170,5	109,9	59,8	85,1	82,5	108,2	90,3	81
1955	151,3	122,5	69,1	85,1	82,5	108,2	89,5	82
1956	138,5	104,5	70,6	84,3	82,5	108,2	88,7	84
1957	138,5	102,7	77,8	90,9	94,4	103,2	99,2	88
1958	130,8	100,0	83,0	97,5	100,0	103,2	99,2	89
1959	116,7	100,0	84,0	100,0	100,0	103,2	100,0	90
1960	106,4	100,0	90,7	100,8	100,0	103,2	100,0	91
1961	101,3	100,0	93,8	100,8	100,0	106,7	100,0	93
1962	100,0	100,0	95,4	100,0	100,0	100,0	100,0	96
1963	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100
1964	121,8	94,6	110,8	108,3	106,3	100,0	103,2	106
1965	123,1	94,6	113,4	109,9	106,3	104,0	103,2	111
1966	132,0	94,6	117,0	114,0	112,7	109,0	132,3	118
1967	125,6	96,4	118,6	117,4	112,7	109,0	132,3	122

Source : Centraal Bureau Voor de Statistiek.
(1) De 1952 à 1963, source : marchand de vin important. De 1964 à 1967, source : C.B.S.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

TABLEAU 9

Indice quantité base 100 en 1963

Boissons	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Café (1)	49,9	56,1	64,0	66,8	78,0	80,9	89,4	93,6	100,0	107,1	115,1	115,8	114,6
Eaux minérales (1)	56,7	64,4	80,8	78,8	97,8	84,7	93,2	95,3	100,0	119,3	106,8	118,2	128,8
Sodas (1).....	29,0	32,1	39,5	51,3	64,3	60,9	81,3	85,5	100,0	122,8	120,5	136,8	150,2
Eaux minérales et Sodas (1) ..	44,3	50,0	62,4	66,5	82,9	74,0	87,8	90,9	100,0	120,8	112,9	126,5	138,3
Vins mousseux (2)	27,9	35,0	42,2	49,3	58,4	70,3	76,3	90,2	100,0	124,9	154,2	125,1	127,7
Vins (4)	62,9	64,1	54,2	53,0	73,0	79,2	98,5	94,4	100,0	89,0	108,2	118,9	116,6
Vins et vins mousseux (3).....	59,6	61,3	53,1	52,7	71,6	78,4	96,3	94,0	100,0	92,4	112,6	119,5	117,6
Bière (2)	52,3	57,1	65,9	69,5	75,5	80,5	87,4	93,4	100,0	109,1	110,2	114,8	116,5
Alcools (2).....	46,2	52,7	57,7	55,2	63,3	72,6	81,2	92,5	100,0	95,5	110,2	95,6	91,2
Consommation privée (Indice-volume)	58,4	63,4	67,4	70,7	74,5	85,5	91,4	97,1	100,0	105,4	112,2	116,2	116,8

(1) Source : Syndicat.

(2) Source : Office Fédéral de Statistiques de Wiesbaden.

(3) Source : F.A.O.

(4) Évaluation obtenue par différence.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

TABLEAU 10

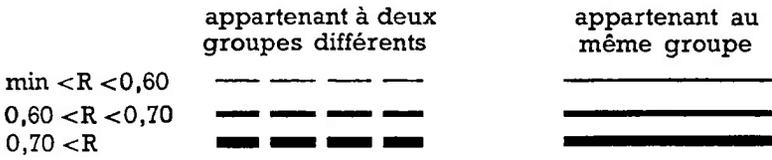
Indice prix indice base 100 en 1963

Boissons	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Café	128,1	123,9	123,4	116,2	108,0	105,5	104,4	102,7	100,0	99,5	99,2	102,4	100,5
Boissons non alcoolisées			107,1	107,1	104,8	101,2	97,6	107,1	100,0	96,4	100,0	97,6	96,3
Vins mousseux - Champagne de marque			99,9	99,9	99,9	99,9	100,0	100,1	100,0	97,0	90,2	76,3	74,6
Vins mousseux - Champagne de qualité ordinaire			105,4	105,4	105,4	104,9	103,8	100,2	100,0	99,1	99,3	100,5	100,0
Vins blanc d'Allemagne	87,6	94,6	115,6	115,0	96,8	96,2	89,8	92,5	100,0	100,5	98,4	134,9	133,9
Vins rouge importé	103,3	102,6	105,9	109,9	102,0	99,3	95,4	97,4	100,0	102,0	102,6	144,1	140,8
Bière	103,2	100,0	97,6	99,2	100,0	99,2	98,4	98,4	100,0	100,8	100,8	103,2	103,2
Alcools	105,2	105,2	105,7	106,1	105,1	103,5	102,2	101,2	100,0	97,0	95,4	106,4	104,9
Thé	107,4	106,8	106,1	105,4	104,1	102,0	101,4	100,0	100,0	93,9	91,9	90,5	90,5
Consommation privée	83,9	85,8	87,8	90,0	90,9	92,0	94,4	97,3	100,0	102,3	105,5	109,6	111,6

Source : Office Fédéral de Statistiques de Wiesbaden.

GRAPHIQUE 1

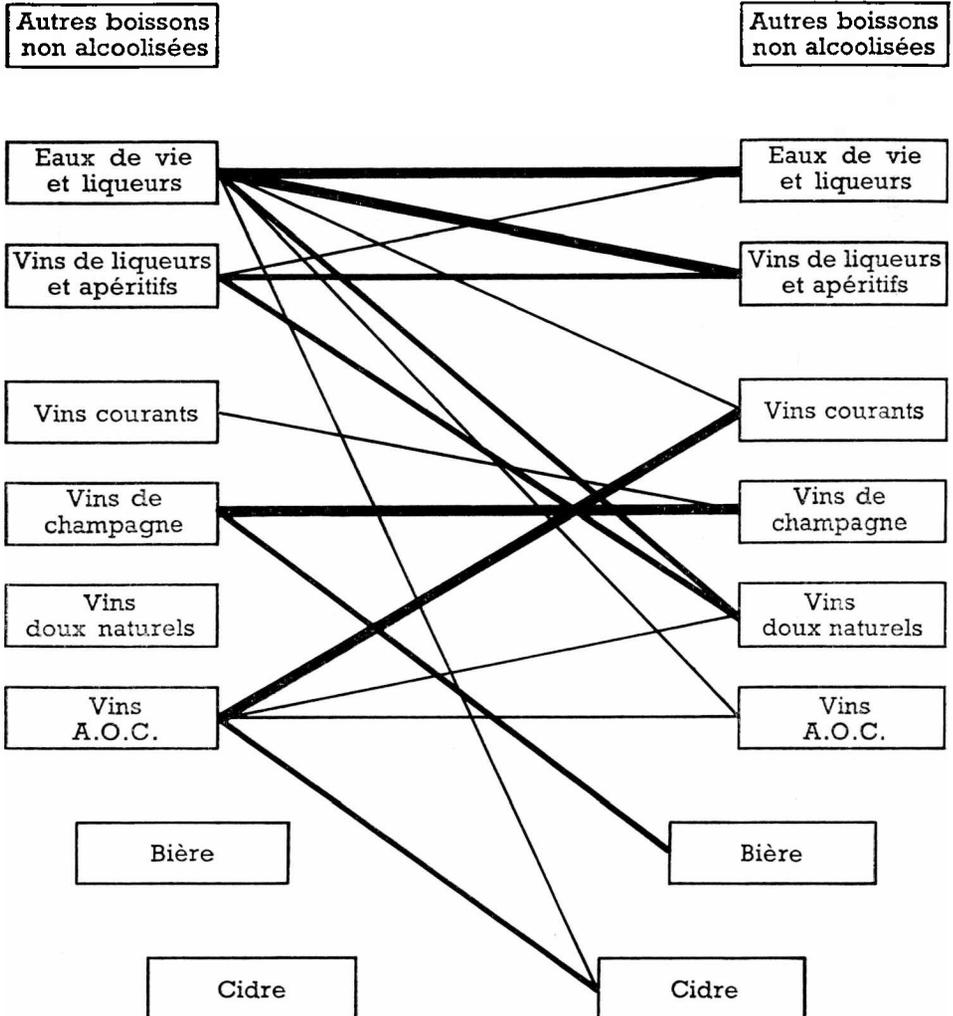
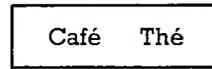
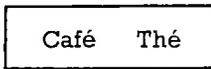
**CORRÉLATIONS ENTRE PRIX
ET CONSOMMATIONS DE BOISSONS**



FRANCE

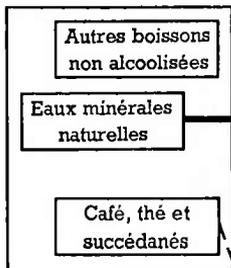
Consommations

Prix

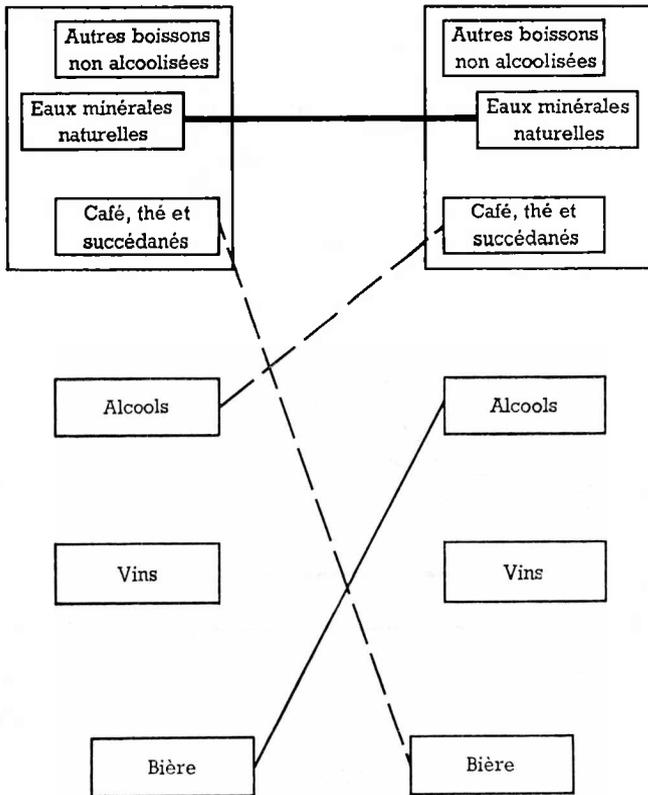
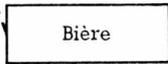
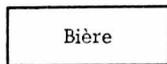
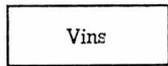
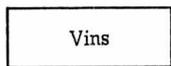
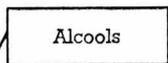
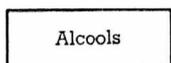
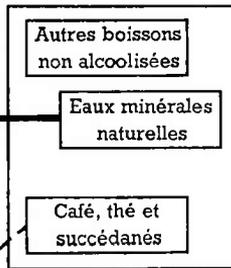


ITALIE

Consommations

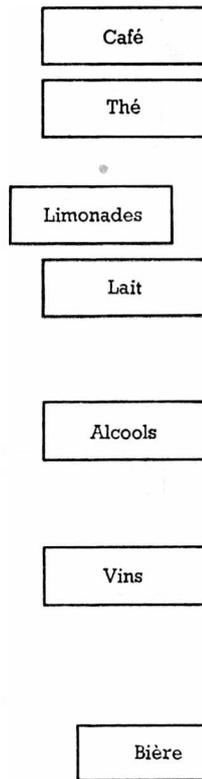


Prix

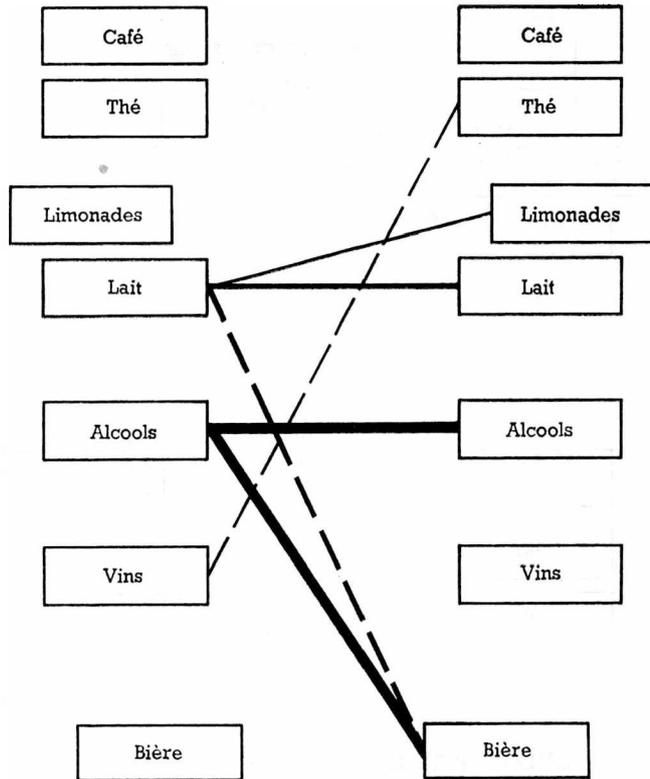
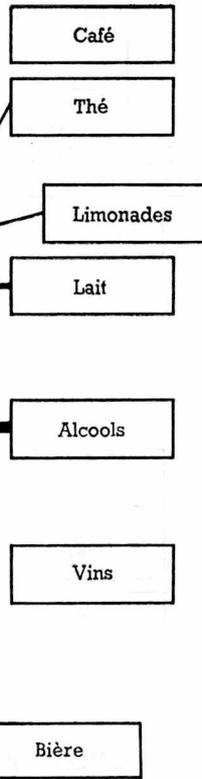


PAYS-BAS

Consommations

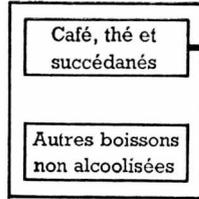


Prix

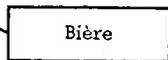
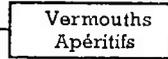
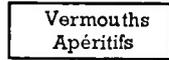
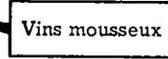
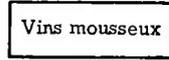
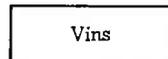
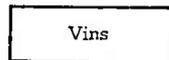
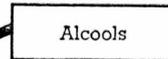
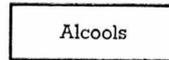
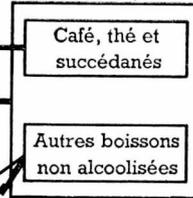


BELGIQUE

Consommations

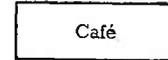


Prix

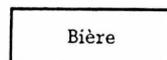
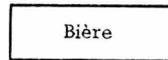
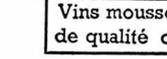
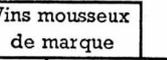
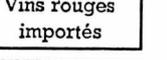
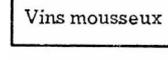
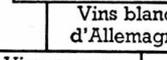
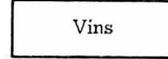
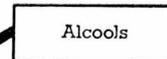
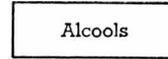
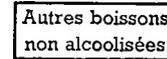
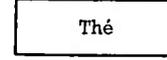
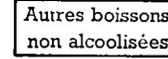


RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Consommations

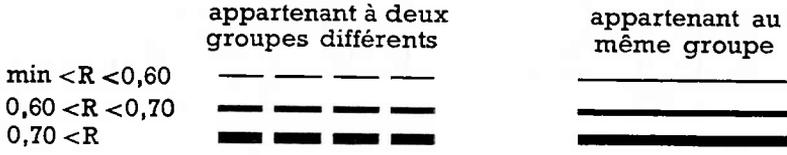


Prix



GRAPHIQUE 2

**CORRÉLATIONS ENTRE PRIX
ET CONSOMMATIONS DE BOISSONS**



FRANCE

Consommations

Prix

Café Thé

Café Thé

Autres boissons
non alcoolisées

Autres boissons
non alcoolisées

Eaux de vie
et liqueurs

Eaux de vie
et liqueurs

Vins

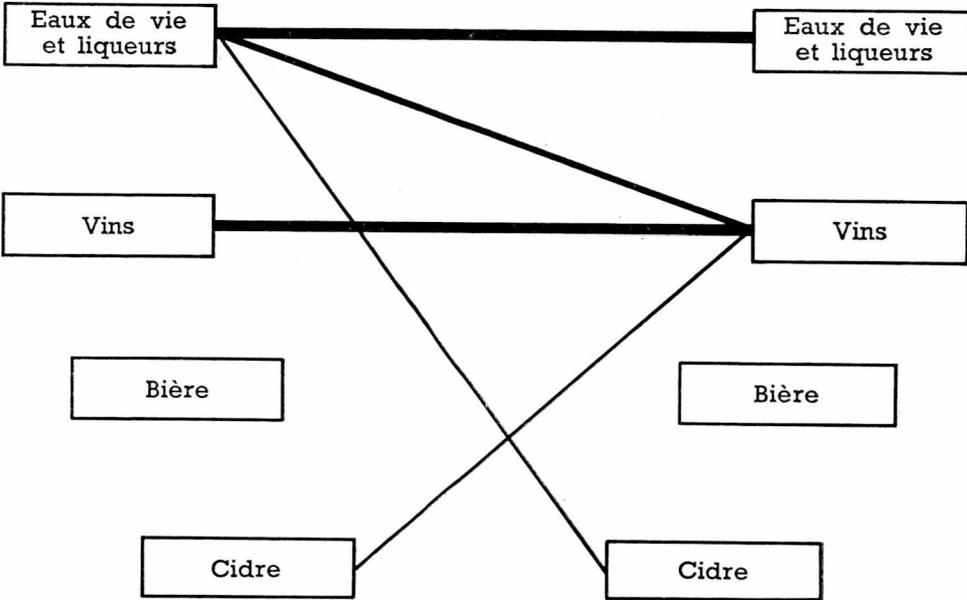
Vins

Bière

Bière

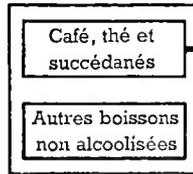
Cidre

Cidre

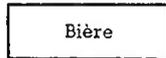
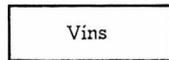
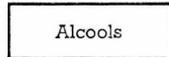
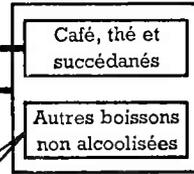


BELGIQUE

Consommations

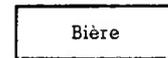
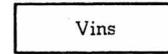
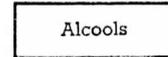
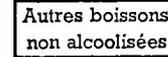
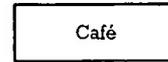


Prix

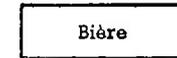
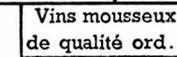
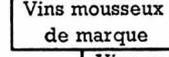
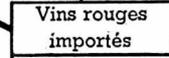
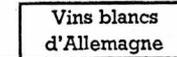
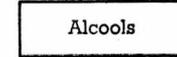
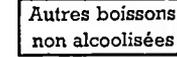
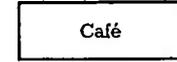


RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Consommations



Prix



BIBLIOGRAPHIE

« TERRE, PAYSANS ET POLITIQUE »

Sous la direction de H. MENDRAS et Y. TAVERNIER

Émanation d'un colloque tenu à Venise en 1967, et d'un Séminaire de la Fondation Nationale des sciences politiques au cours de l'année scolaire 1967-1968, cet ouvrage est le premier d'une série de trois volumes traitant des structures agraires, systèmes politiques et politiques agricoles dans différents pays.

Ce premier volume comprend :

I. — Une présentation d'ensemble des travaux (méthodes et heures de recherche) : « Le défi paysan » ;

II. — Une série d'études nationales.

Nous nous limiterons ici à un compte rendu de la première partie, et de l'analyse de la situation en France.

I. — LE DÉFI PAYSAN

Le problème agricole semble actuellement particulièrement aigu, que ce soit dans les pays industrialisés ou dans ceux à économie agraire dominante.

● Dans les sociétés industrielles deux faits dominent :

— le progrès des techniques qui entraîne un bouleversement des sociétés agraires traditionnelles ;

— l'augmentation de la productivité qui conduit à une diminution rapide de la population agricole.

L'agriculture devient une activité de production en vue du marché et non plus une activité vivrière. La position des agriculteurs dans la vie économique et politique d'un pays industrialisé s'en trouve par là même transformée.

● Par ailleurs dans les nombreux pays à économie agraire dominante, la masse des paysans ne cesse de croître.

Dans les deux cas la participation du secteur agricole au développement économique et social apparaît comme un problème délicat, et toutes les politiques agricoles résultent d'un compromis entre les objectifs des gouvernements et les contraintes imposées par la situation de l'agriculture.

Le but des études présentées ici est de mettre en évidence, à travers l'analyse des politiques mises en œuvre dans un certain nombre de pays, les liaisons qui existent entre système politique et structures agraires.

Plusieurs méthodes d'analyse sont présentées pour l'étude de ces problèmes.

1. — Analyse de l'économiste étudiant les transformations de l'économie rurale : passage d'une économie agricole de subsistance à une économie industrielle marchande, qui comprend différentes étapes définies par un certain nombre de paramètres économiques.

2. — Analyse du *sociologue* distinguant plusieurs types de paysannerie depuis les paysans encore relativement autonomes jusqu'à ceux qui sont déjà profondément insérés dans la société industrielle. La différenciation se fait en fonction des critères suivants :

- degré d'autarcie,
- mode d'organisation,
- mode de communication avec l'extérieur,
- rapport du pouvoir local au pouvoir extérieur.

3. — Analyse du *politiste* qui doit tenir compte à la fois du niveau de développement de l'agriculture dans l'économie, des structures sociales et agraires, et de la distinction entre pays capitalistes et socialistes.

Il paraît important d'analyser dans ce cadre comment se prennent les décisions et de savoir de quelle marge de liberté dispose le responsable de l'agriculture dans un pays donné.

Ces analyses conduisent à proposer des *éléments de comparaison*.

A partir de critères discriminants tels que le critère économique (prépondérance agriculture ou industrie) et le critère politique (type de régime en place), trois catégories de pays sont définies :

1. les pays industrialisés capitalistes,
2. les pays industrialisés socialistes,
3. les pays à économie agraire dominante (le critère politique jugé moins discriminant dans ce cas n'est pas retenu).

Les principales caractéristiques de chacun de ces trois types de pays sont alors analysées.

Les auteurs proposent enfin *sept thèmes de recherche*, en vue de mener une exploration plus précise de l'ensemble des problèmes dans des groupes de pays de niveau de développement économique comparables et régimes politiques analogues, et de faire une comparaison thème par thème.

1. Contraintes naturelles et économiques.
2. Le problème foncier : droit de propriété et réformes agraires.
3. Rente foncière et utilisation du « surplus économique ».
4. Encadrement de l'agriculture : féodalités, classes moyennes et techniciens.
5. Représentation professionnelle et politique des paysans.
6. Idéologie, connaissance et langage.
7. Mécanismes de décision.

II. — ÉTUDES NATIONALES

La France : réforme de structures ou politique des prix ?

par C. SERVOLIN, Y. TAVERNIER

La dernière guerre mondiale marque une étape dans l'histoire des paysans français : une sorte de 2^e révolution technique a précipité l'insertion des sociétés rurales dans la civilisation industrielle et urbaine.

Un conflit de génération oppose les anciens affirmant leur attachement aux valeurs et à l'organisation économique et sociale traditionnelles et les jeunes voulant sortir de leur isolement, et proposant des solutions nouvelles au développement de leur exploitation.

Cependant ces différences de conception au niveau de la famille, de l'entreprise et de la communauté paysanne ne correspondent pas à des oppositions politiques fondamentales : dans les deux cas le régime politique et l'ensemble du système économique et social ne sont pas radicalement remis en cause.

L'analyse de la situation agricole française porte sur les thèmes suivants :

- données et perspectives économiques de l'agriculture française,
- forces politiques et syndicales,
- politique agricole de la V^e République et orientations défendues par différents courants des organisations professionnelles.

Données et perspectives économiques

La diversité des situations économiques des agriculteurs est grande. Trois types d'agriculteurs sont distingués ici :

- les entrepreneurs capitalistes préoccupés essentiellement par la croissance de l'entreprise et les problèmes d'autofinancement ;
- les « artisans » qui cherchent à s'assurer les moyens de croissance économiques mais n'ont pas à résoudre de problème d'autofinancement : ils visent le contrôle des moyens de production en même temps que l'agrandissement de leur exploitation ;
- les paysans dépassés par l'évolution technique qui réclament une protection sociale et encouragent une politique économique visant à les isoler du système économique.

La France doit affronter de graves problèmes économiques : elle est encore parmi les pays industriels d'occident celui qui possède la plus grande force de travail à l'intérieur du secteur de la production agricole, et doit par suite de la diffusion des techniques de production faire face à une crise permanente de surproduction.

Forces politiques et syndicales

On distingue plusieurs courants dans le syndicalisme paysan français :

— le syndicalisme traditionnel (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) longtemps dirigé par les plus riches chefs d'exploitation et défendant une politique assez conservatrice ;

— les jeunes agriculteurs (Centre National des Jeunes Agriculteurs) dont le mouvement est né des Jeunesses Agricoles Catholiques, ont mis en cause les structures professionnelles et proposent l'agriculture de groupe comme modèle. Dans la mesure où leurs idées ont rencontré un accueil favorable auprès de la V^e République ils préconisent le dialogue avec son administration ;

— l'extrême gauche représentée par le M.O.D.E.F. (Mouvement de Défense des Exploitations familiales) qui défend la petite exploitation familiale et s'oppose à la transformation capitaliste de l'agriculture. Ce mouvement mène son action à l'intérieur des structures syndicales existantes.

Ces divergences dans les options syndicales ne recouvrent cependant pas pour l'instant de profondes divisions sur le plan politique. Si certains jeunes ont parfois supplanté les notables et remis plus radicalement en cause le système politique en place, le comportement électoral de l'ensemble des paysans ne semble pas avoir beaucoup varié depuis plusieurs années.

Politique Agricole de la V^e République et jeu des Forces Politiques et Syndicales

Par la loi d'orientation de 1960, complétée en 1962, une politique de transformation des structures a été mise en place (encouragement au Crédit, mise en place d'organismes de contrôle, aide à la reconversion...).

Mais il semble qu'en fait les buts souhaités soient loin d'être atteints, et que l'évolution vers une politique de concentration capitaliste n'ait guère été endiguée.

Les forces syndicales en présence (excepté une partie de la gauche et de l'extrême gauche) ont approuvé les grands principes de cette politique. Mais si par prudence politique les pouvoirs publics ne la récusent pas, ils ne semblent pas l'appliquer fermement, et les possibilités d'action de ceux des agriculteurs qui ne sont pas des entrepreneurs capitalistes sont de plus en plus limitées.

A la suite de l'étude française, d'autres études nationales sont présentées dans cet ouvrage, consacrées à divers types de pays : industrialisés, capitalistes ou socialistes, ou à économie agraire dominante.

Soulignons l'intérêt de ces études qui s'appuient sur une documentation abondante, aussi bien sur le plan historique, que dans les domaines économique, sociologique ou politique.

Anne VUILLOD

POLITIQUE MONÉTAIRE OU POLITIQUE BUDGÉTAIRE?

Avec à peu près dix ans de retard sur les États-Unis, le débat entre « friedmaniens », partisans d'une politique monétaire de stabilisation conjoncturelle, et « keynésiens », favorables à une politique budgétaire, est en train d'atteindre la France. Malgré les incontestables succès théoriques et même politiques remportés outre-Atlantique par Milton Friedman et ses disciples, il nous paraît cependant dangereux de vouloir remplacer en France l'orthodoxie keynésienne par un « intégrisme » monétaire que le Maître de Chicago lui-même n'encouragerait sans doute plus.

Le récent ouvrage de P. Salin, M. Giboin et J. D. Lafay contient au moins deux prises de position qui nous paraissent relever d'une interprétation trop étroite et systématique de la « nouvelle » doctrine.

L'EFFICACITÉ DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Selon les auteurs, le contrôle de la masse monétaire tend à devenir un élément de plus en plus décisif de la maîtrise de la conjoncture. Cette assertion est fondée sur des relations économétriques concernant les périodes 1949/1958 et 1959/1967 et qui montreraient que, dans la deuxième période, la politique monétaire gagne nettement en efficacité alors que c'est principalement la politique budgétaire qui est utilisée.

Ce qui est en réalité soumis à l'épreuve dans cette étude, ce n'est pas l'instrument « politique budgétaire » dans l'abstrait, mais *la politique budgétaire française au cours des périodes considérées* : nous voulons dire par là que le jugement porté à travers les relations économétriques n'est pas indépendant de la plus ou moins grande lucidité ou habileté qui a présidé au maniement de l'instrument. Pour pouvoir valablement apprécier dans l'absolu l'efficacité de la politique budgétaire, il eût d'abord fallu démontrer qu'au cours de la période envisagée les changements dans le budget avaient été les meilleurs possibles tant du point de vue de leur orientation générale que de celui des modalités concrètes de l'action.

A cet égard, une étude récente menée par un économiste américain sur la politique budgétaire française entre 1955 et 1965 nous fournit de solides éléments de jugements ⁽²⁾.

1) La méthode utilisée est celle du « produit national brut potentiel ». Elle consiste à calculer pour chaque année la production de plein emploi obtenue en combinant la productivité du travail avec un niveau d'emploi ne tolérant qu'un faible pourcentage de chômage considéré comme incompressible : on aboutit ainsi à une production en volume *potentielle* dont la production *effectivement réalisée* s'écarte plus ou moins. En se plaçant dans le cadre de la théorie keynésienne, on calcule ensuite une autre production virtuelle : celle qui aurait été atteinte *en l'absence de changements dans le budget*. Le

(1) *Le Franc contre l'expansion*, Éditions Cujas, 1969.

(2) SNYDER (W. W.), « La mesure des effets des politiques budgétaires françaises de 1955 à 1965 », *Revue Économique*, novembre 1969.

rapprochement de ces trois séries de données (une réelle et deux « théoriques ») permet de prendre une vue d'ensemble de la pertinence et de l'efficacité de la politique budgétaire française au cours des onze années étudiées.

2) La pertinence de cette politique doit être appréciée en observant le sens de l'influence exercée : celle-ci a-t-elle toujours tendu à rapprocher la production réelle de la production potentielle ? Sur les onze années étudiées, on s'aperçoit que la politique budgétaire a exercé à cinq reprises des effets déstabilisants ; à chaque fois, il s'est agi de la création de tensions inflationnistes : d'abord en 1956 et 1957, ensuite, mais dans une moindre mesure, de 1962 à 1964.

3) Quand la politique budgétaire française a été pertinente, elle semble en revanche avoir été assez efficace. Ce fut le cas, par exemple, de la politique de relance pratiquée en 1955 et qui contribua largement à rapprocher l'économie de son potentiel de production. Au total, si l'on fait abstraction des cinq années de politiques excessivement expansionnistes, on observe que les modifications budgétaires ont permis de combler environ moitié de l'écart entre le « cycle virtuel » (niveau de production sans intervention budgétaire) et le produit potentiel. Ce résultat est supérieur à celui qu'ont enregistré les politiques budgétaires de pays comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne.

4) On voit donc que la solution souhaitable ne semble pas être de conférer une importance démesurée à la politique monétaire en arguant de l'inefficacité de la politique budgétaire, mais avant tout, d'améliorer cette dernière. Quant à la politique monétaire, nécessaire certes elle aussi dans la relance comme dans le « freinage », on peut douter que son influence se fasse sentir par les voies qu'indiquent les auteurs du « Franc contre l'expansion ».

L'INFLUENCE VÉRITABLE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Il est préconisé de donner un poids plus grand à la politique monétaire sur la base de l'argument suivant : les comportements des consommateurs tendraient à devenir de moins en moins « keynésiens » (le niveau de consommation dépend du revenu courant) et de plus en plus « friedmaniens » (les encaisses monétaires jouent un rôle déterminant dans la consommation). Ainsi le ralentissement de la croissance de la consommation des ménages à partir de 1964 serait dû, pour l'essentiel, à la réduction de la croissance de la masse monétaire : l'augmentation moyenne de cette dernière est passée de 15,6 % par an entre 1960 et 1963 à 8,6 % seulement entre 1964 et 1967, en conséquence la consommation des ménages a été ralentie dans sa croissance (augmentation moyenne d'environ 6,5 % au cours de la première période, 4,5 % pour la seconde). C'est cette *liaison causale* entre croissance de la masse monétaire et consommation des ménages qui mérite d'être sérieusement explorée.

Si en effet la relation indiquée signifie simplement qu'une politique monétaire restrictive (encadrement du crédit par exemple) exerce un effet de freinage sur l'économie, cette observation relève du truisme. Mais si l'on veut, comme c'est ici le cas, marquer que les encaisses monétaires des particuliers constituent un facteur déterminant de leur consommation, qu'il nous soit permis de dire que les arguments présentés par les auteurs ne nous paraissent nullement convaincants et qu'il existe en revanche de bonnes raisons de penser que le revenu reste, malgré tout, la variable explicative la plus importante de la consommation.

1) Notons d'abord que pour établir solidement la liaison postulée, il faudrait recourir non à la masse monétaire globale mais au seul montant des encaisses monétaires des particuliers. Les sources en ce domaine ne sont sans doute pas très sûres, mais on peut tout de même se reporter à la rubrique « variation de la monnaie détenue par les ménages » du Tableau des opérations financières publié chaque année. Cette rubrique comprend la monnaie divisionnaire, les billets et les dépôts à vue. On observe aisément que le ralentissement de la croissance des encaisses des ménages est déjà très net en 1963 sans conséquence pour la consommation qui progresse encore à un rythme rapide ; ensuite ce ralentissement s'accroît progressivement de 1964 à 1967 alors que la consommation semble s'être installée sur un pallier de croissance à un rythme moyen un peu inférieur à 4,5 %. Les encaisses des ménages ne paraissent donc pas jouer un rôle déterminant dans l'évolution de leur consommation.

2) Effectuons la contre-épreuve et demandons-nous si la croissance du revenu ne reste pas la meilleure variable explicative de l'évolution de la consommation. La croissance de la consommation étant appréciée en volume (à prix constants), il convient de tenir

compte du seul pouvoir d'achat des revenus disponibles des ménages, ce que nous avons fait en « déflatant » les revenus nominaux par l'indice des prix de la consommation :

Augmentation de la consommation		Augmentation du revenu réel disponible	
1964	4,7 %	4,9 %	
1965	4,0 %	4,0 %	
1966	4,7 %	4,9 %	
1967	4,6 %	5,5 %	
1968	4,4 %	4,3 %	

Ces chiffres montrent assez clairement qu'en l'absence de grandes fluctuations dans la croissance du revenu, le rythme d'augmentation de la consommation semble se modeler sur celui de la progression du revenu réel.

3) Si le revenu demeure bien au centre de la décision de consommation, il resterait cependant à montrer de façon précise, ce qui, à notre connaissance, n'a pas encore été fait en France, le rôle secondaire que peuvent jouer les *liquidités des ménages* : on observerait sans doute qu'à certaines périodes une accumulation anormale d'encaissements liquides a été directement à l'origine de pressions inflationnistes. Il resterait aussi à préciser l'influence exacte du contrôle du crédit sur les investissements des entreprises : comme ont pu nous en convaincre les remous de notre économie à la suite des « événements » de 1968, c'est bien là que se situe l'impact le plus important de la politique monétaire.

André BABEAU

POLITIQUE MONÉTAIRE ET POLITIQUE BUDGÉTAIRE

(Réponse à A. BABEAU)

Les critiques faites par A. Babeau ont d'abord pour mérite leur originalité : elles permettront de situer cette réponse en dehors des argumentations « classiques » concernant la politique économique.

J. M. Keynes et M. Friedman

Précisons que *le Franc contre l'expansion* met en relief la controverse entre « friedmaniens » et « keynésiens » pour renvoyer les deux adversaires dos à dos. Ainsi, il nous semble avoir fait preuve, non d'un excès, mais d'un manque d'« intégrisme monétaire ». Cependant, si nous sommes en accord avec A. Babeau pour dire que la politique monétaire et la politique budgétaire ont chacune un rôle à jouer, nous estimons, en accord avec nos résultats empiriques, que l'influence des liquidités monétaires sur la consommation, loin d'être secondaire, est au moins aussi importante que celle du revenu ⁽¹⁾ (qu'il s'agisse du revenu des seuls ménages ou du revenu total) et que l'importance relative de la variable monétaire augmente. Pour la période 1957-1967, on peut montrer que le revenu français est déterminé à 52 % par le facteur monétaire (et à 48 % par le facteur « keynésien », c'est-à-dire par les dépenses « autonomes », jouant par le mécanisme du multiplicateur). Afin de ne pas se limiter au seul cas français, et pour se situer dans le cadre de « l'harmonisation des politiques conjoncturelles », il n'est pas sans intérêt de comparer ces résultats avec ceux des pays du Marché Commun :

Facteur monétaire (période 1957/67)	
France	52 %
Allemagne	25 %
Italie	72 %
Pays-Bas	61 %
Belgique	56 %

(1) Le lien entre consommation et revenu constituant la justification théorique de la politique budgétaire (par le mécanisme du multiplicateur « d'investissement »).

On voit que l'Allemagne est le pays où le facteur « keynésien » joue le plus, et l'Italie celui où le facteur monétaire est prépondérant. Il semble donc que le choix entre théorie « keynésienne » et théorie néo-quantitative (de M. Friedman) dépende largement de conditions existant dans chaque pays. Incidemment, ceci indique qu'« harmonisation » n'est vraisemblablement pas synonyme d'« identité » des politiques conjoncturelles.

Dans le cas français, les comportements économiques, loin de faire des politiques monétaire et budgétaire deux instruments s'excluant mutuellement, impliquent une combinaison optimale de ces deux types de politiques.

Vouloir accorder une plus grande place à la politique monétaire (qui, depuis le plan de stabilisation de 1962, est beaucoup trop restrictive), ne signifie donc pas en faire l'instrument unique de la politique économique (1). D'ailleurs les résultats obtenus pour la France nous ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes (cf. *Le Franc contre l'expansion*, pp. 44 et 122-123) : afin d'obtenir une croissance régulière à un taux d'environ 5 % par an, il faudrait :

- 1) Pour la politique monétaire : croissance monétaire *constante* au taux annuel de 12% ;
- 2) pour la politique budgétaire : équilibre budgétaire en période normale, déficit en cas de ralentissement des dépenses « autonomes » (Exportations ou investissement), excédent dans le cas contraire.

L'efficacité de la politique budgétaire

La critique qui nous est adressée sur ce point est essentiellement méthodologique : « le jugement porté à travers les relations économétriques n'est pas indépendant de la plus ou moins grande lucidité ou habileté qui a présidé au maniement de l'instrument ». Outre qu'elle apparaît bien pessimiste sur les possibilités de vérification empirique des théories économiques, elle nous semble confondre deux problèmes : celui de l'opportunité d'une politique et de sa conformité à la logique économique qui la sous-tend, et celui des effets résultant de cette politique. On peut juger qu'un déficit de 6 milliards est opportun ou non, que la stratégie budgétaire est bonne ou qu'une autre aurait été préférable, les 6 milliards auront toujours les mêmes effets, économiques, sur la demande globale. La méthode du « produit potentiel » permet de juger de la conformité de la politique appliquée avec les objectifs qu'elle s'est assignée, non des effets réels de cette politique.

De plus, il n'est pas possible de juger de l'efficacité d'une politique budgétaire sans tenir compte de la politique monétaire qui l'a accompagnée, et de la façon dont le déficit a été financé. Si le déficit est financé par création monétaire, on ne peut pas dire si les effets résultant sont dus à la création de monnaie ou au déficit (ou aux deux à la fois). Il faut pouvoir séparer les influences propres de chaque facteur (2).

L'influence véritable de la politique monétaire

La politique monétaire peut influencer la consommation de deux façons :

- 1) indirectement (et dans le cadre même de la théorie keynésienne) :
 - la quantité de monnaie augmente,
 - le taux d'intérêt baisse,
 - l'investissement augmente,
 - la consommation augmente (par l'intermédiaire des effets multiplicateurs de l'accroissement d'investissement).
- 2) directement : une modification monétaire, modifiant la richesse et sa structure optimale, sera à la base d'un réajustement des achats de consommation. Ce mécanisme repose sur la théorie de la sélection de portefeuille. Si, du fait de la politique monétaire, les agents économiques possèdent relativement trop d'encaisses monétaires, ils vont rétablir l'équilibre en achetant des actifs réels (c'est-à-dire en consommant plus).

Une étude de simulation sur le modèle du FRB-MIT (3) fait apparaître qu'aux U.S.A., une politique monétaire exerce 43 % de ses effets sur la consommation, au bout d'un an.

(1) Contrairement à la position défendue par M. Friedman (avec la même fermeté qu'il y a 10 ans).

(2) Une analyse des corrélations artificielles, dans une fonction retenant les deux variables interdépendantes, permet une telle séparation.

(3) Federal Reserve Board, Massachusetts Institute of Technology (*Journal of Finance*, mai 1969).

Un cinquième des effets sur la consommation s'exerce par le premier mécanisme (par le taux d'intérêt) et quatre cinquièmes par le second (effet de richesse).

Ainsi l'effet de richesse auquel nous faisons allusion dans le *Franc contre l'expansion* n'est-il pas dénué de fondements empiriques (1).

En revanche, l'effet de multiplicateur est plus difficile à intégrer dans une logique des comportements. La « loi psychologique fondamentale... (établie) à la fois à priori, en raison de notre connaissance de la nature humaine, et à posteriori, en raison des renseignements détaillés de l'expérience » (2) nous semble une justification bien fragile de la dépendance entre revenu et consommation. A notre avis, et contrairement à l'opinion courante, les fondements logiques du multiplicateur « d'investissement » sont beaucoup moins solidement établis que ceux de l'effet de richesse. L'influence de la politique budgétaire, si elle est manifeste, mériterait une justification plus élaborée. C'est dans cette voie que la « contre attaque keynésienne » aurait le plus de chance de succès.

Enfin l'argument empirique d'A. Babeau, mettant en rapport taux de croissance du revenu disponible des ménages et taux de croissance de leur consommation ne nous semble pas décisif : comme la consommation représente 90 % du revenu disponible, il est statistiquement inévitable que le tout (revenu = consommation + épargne) soit bien relié avec sa partie. Pour avoir une idée de la *relation causale*, il faut mettre en rapport la partie non consommée du revenu (l'épargne) et la consommation (3) ; on pourra vérifier que les résultats diffèrent sensiblement. Mais même avec les chiffres de A. Babeau, l'exemple de 1967 est caractéristique, car c'est uniquement pendant les « grandes fluctuations dans la croissance du revenu » qu'une politique correctrice est nécessaire.

En revanche, nous sommes en accord avec A. Babeau lorsqu'il met en relief que la liaison entre monnaie et consommation n'est pas parfaite. Mais il convient d'ajouter que ce n'est pas non plus le cas de la liaison entre revenu et consommation. Toutefois lorsque l'on retient ces deux variables (monnaie et revenu) ensemble la liaison est grandement améliorée. C'est donc bien là la preuve que politique monétaire et politique budgétaire ont chacune une influence déterminante, et qu'il ne convient pas de privilégier l'une aux dépens de l'autre.

P. SALIN, M. GIBOIN, J. D. LAFAY.

ESQUISSE D'UN MODÈLE DE PROJECTION MACRO-ÉCONOMIQUE INTÉGRANT DES VARIABLES FINANCIÈRES

par Philippe HERZOG et Pierre VAJDA

Annales de l'INSEE, n° 1, 1969, p. 39-85

Opérant une dichotomie des aspects réels et financiers de l'activité économique, les techniques classiques de prévision sont devenues insuffisantes face aux problèmes actuels de politique économique. Aussi cette étude très intéressante propose de réviser ces méthodes en élaborant des modèles de prévision intégrant des variables financières.

Analysant, dans une première partie, les références théoriques et les tentatives de modèle intégré (Enthoven d'après les analyses de Gurley et Shaw, Brookings Institution) les auteurs définissent le but de leur étude : tout d'abord la construction d'un modèle intégré très simple puis les tentatives d'amélioration possibles permettant d'aboutir à un modèle intégré opérationnel.

(1) Sa présence est aussi confirmée par la stabilité de la fonction de demande de Monnaie. Cf. Articles de A. Chaîneau, J. D. Lafay, R. Archer, M. Giboin, *Revue Banque*, de juin 1968 à octobre 1969.

(2) J. M. KEYNES, *Théorie générale*, page 113.

(3) Cf. E. MALINVAUD, *Méthodes statistiques de l'économétrie*, Dunod, 1964, chapitre 4.

La seconde partie est consacrée à la description du modèle keynésien intégré simple qui servira de cadre comptable de référence :

— simple en ce qu'il porte sur un petit nombre de variables et que les liaisons simples (une variable endogène expliquée par une seule variable) sont retenues,

— keynésien intégré en ce que le niveau des prix est déterminé de façon exogène et que trois fonctions de comportement figurent au moins (consommation finale, demande d'encaisse, investissement),

toutefois différent du modèle de Keynes car l'intégration ne repose pas sur le taux d'intérêt.

Ayant adopté ce cadre comptable les auteurs le justifient en précisant les hypothèses retenues :

1° Comportement des entreprises

— Puisque des contraintes financières affectent l'investissement des entreprises, les auteurs proposent de le faire dépendre des ressources longues de l'entreprise.

— Pour les placements financiers ils supposent une répartition stable des éléments de l'ensemble du patrimoine.

2° Comportement des ménages

— Ici un comportement plus passif que celui des entreprises est adopté et seules des relations de demande d'actif très sommaires sont retenues.

3° Ignorance des variables de taux d'intérêt

— Trois séries d'arguments militent en faveur de cette hypothèse :

— d'ordre statistique (trop grande multitude des taux),

— d'ordre institutionnel (marchés financiers trop importants),

— d'ordre économique (mauvaise connaissance de la sensibilité des comportements patrimoniaux aux taux d'intérêt notamment pour les intermédiaires financiers).

Les auteurs aboutissent à deux types de modèles :

— modèle à crédit endogène,

— modèle à crédit exogène, en proposant dans ce cas des variantes basées sur différentes hypothèses sur la distribution du crédit :

— renoncement des entreprises à maintenir la structure d'actif désirée,

— restriction du crédit par action conjointe sur les diverses contreparties de la monnaie.

Dans une troisième partie, allant au-delà des modèles simples, les auteurs analysent les améliorations souhaitables ainsi que les outils d'analyse qu'elles nécessiteront :

— traitement des prix et dynamisation des modèles,

— comportement des agents économiques non financiers : bonnes enquêtes sur le patrimoine des ménages, étude plus fine de l'investissement et de la demande d'actif financier des entreprises,

— comportement des intermédiaires financiers et prise en compte des opérations avec l'extérieur.

Montrant à la fois les difficultés et la nécessité de procéder à une révision des techniques classiques de prévision, cette étude très complète prouve l'utilité de modèles de prévision intégrant des variables financières et ouvre la voie à toutes les améliorations du modèle simple présenté ici.

Brigitte COUDER.

LES CANAUX DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

par F. DE LEEUW et E. M. GRAMLICH

Federal Reserve Bulletin, June 1969, p. 472 sq.

Si l'on a beaucoup disputé la question de l'influence de la politique monétaire sur l'activité économique, on ne s'est peut être pas suffisamment soucié d'analyser les « canaux » par lesquels s'exerce cette influence, c'est-à-dire, les formes qu'elle revêt.

Manifestement à l'aise dans l'élaboration de modèles économétriques complexes, les auteurs estiment que ces canaux sont au nombre de trois. La politique monétaire est en mesure de modifier la dépense et l'activité,

- par une action sur le coût du capital,
- par un effet de richesse affectant particulièrement les ménages,
- par le rationnement du crédit,

seul le premier point ayant, à leur sens, reçu jusqu'ici une attention sérieuse.

A. LA CONSTRUCTION DU SYSTÈME

a) Le coût du capital

Le coût du capital est le prix fictif de location du capital, prix qui couvre la charge d'intérêt pesant sur les immobilisations, l'amortissement, et, en déduction de ces éléments, la plus-value.

L'évaluation de ce coût se fait en tenant compte des impôts qui en grèvent les éléments.

Le coût du capital est une variable sur laquelle la politique monétaire a prise, dans la mesure où elle agit sur le taux d'intérêt. Cette variable a un effet sur l'activité de plusieurs secteurs :

- l'équipement et la construction industriels,
- la construction résidentielle,
- la consommation de biens durables,
- la dépense gouvernementale.

i) L'équipement et la construction industriels

L'hypothèse de comportement est que les investisseurs sont en situation d'oligopole et cherchent à maximiser leurs profits. Leur connaissance de la fonction de demande du public pour leurs produits, la formation des prix d'offre par un chargement des coûts de revient, leur permettent de déterminer le niveau de production et le rapport capital-produit optimaux : il vient la demande d'équipement.

Cette demande est donc une fonction du coût du capital, exprimé comme ci-dessus, puisque ce coût entre dans la formation du prix d'offre.

Le taux d'intérêt idoine est une combinaison linéaire du taux du marché monétaire et de celui du marché des actions ⁽¹⁾.

Enfin, des retards sont introduits dans la fonction de demande d'équipement dont ce coût est un argument afin de tenir compte tant de l'existence de « carnets de commandes » que de la discontinuité des décisions.

(1) Les paramètres se déterminant empiriquement grâce à une fonction d'investissement dont les auteurs ne précisent pas la nature, mais qui est sans doute celle du modèle du Federal Reserve Board (FRB) et du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Le traitement de la construction industrielle est semblable à celui de l'équipement, mais l'analyse conduit à faire une part réduite au coût de l'amortissement, et fait apparaître un poids plus important du rendement des titres dans la définition du taux d'intérêt idoine.

ii) *La construction résidentielle*

La description du marché du logement est un peu plus complexe. Le principe est le suivant : on suppose que l'offre de logement — définie par le parc existant — est confrontée à la demande, laquelle est en particulier fonction du prix de location. Ce prix, rapporté au prix en capital, est confronté au taux d'intérêt, à l'amortissement et à la plus-value, comme précédemment. Il s'en déduit une estimation du prix d'échange en capital, laquelle, comparée au coût de construction, détermine les mises en chantier.

Le taux d'intérêt idoine est une combinaison-linéaire du taux d'intérêt hypothécaire et du taux du marché obligataire.

Quelques perfectionnements sont introduits pour tenir compte des grosses réparations, etc.

iii) *La consommation*

La consommation de biens durables dépend de leur prix relatif à celui des biens non durables, en fonction d'un mécanisme d'ajustement de stock. Le partage de la demande totale est alors exprimé comme une fonction linéaire des taux d'intérêt antérieurs sur les obligations, les prix relatifs, les stocks initiaux de biens durables.

iv) *La dépense gouvernementale*

Le stock de biens que désire détenir le gouvernement dépend des prix relatifs, des taux d'intérêt, de variables démographiques et du produit national. Ce stock, comparé au stock existant, définit la demande.

b) **L'effet de richesse**

D'autre part, la politique monétaire peut agir sur le comportement des particuliers, selon un principe connu sous le nom de « cycle de vie ». Selon ce principe, les ménages ont un objectif patrimonial et épargnent en vue de réaliser cet objectif. Une baisse du taux d'intérêt entraîne des plus-values et réduit donc l'effort d'épargne. Mais il est très difficile de trouver les mesures appropriées de taux d'intérêt et de prix.

c) **Le rationnement du crédit**

Le manque d'information sur les mesures anciennes de rationnement est peut-être un facteur explicatif du fait que cette mesure ne paraît agir que sur le marché du logement. De ce fait, on introduit une variable exprimant le rationnement dans l'équation des mises en chantier. Cette variable est le rapport des dépôts d'épargne courants aux dépôts moyens sur les trois années précédentes.

B. LES RÉSULTATS EMPIRIQUES

Ceci posé, les auteurs ont testé leurs hypothèses sur le modèle FRB-MIT.

a) **Simulations de politiques monétaires**

En premier lieu, ils ont supposé qu'en 1964 le Federal Reserve System avait accordé 1 milliard de dollars de crédits, par voie d'open-market, de plus qu'il ne l'a fait. Ceci fait apparaître un supplément de demande de 3,5 milliards après un an, et 7 milliards après 4 ans, période au-delà de laquelle les effets de cette politique sont amortis.

L'expansion de la demande est surtout imputable à l'effet « coût du capital » ; l'effet de rationnement est positif au début, négatif ensuite ; l'effet de richesse est également important.

En sens inverse, une ponction de 1 milliard sur l'open-market, dans les conditions de 1958, conduit à une réduction moins forte de la demande, et à une hausse considérable du chômage.

b) Comparaison des multiplicateurs fiscal et monétaire

Enfin, la dernière simulation a consisté à comparer une création de 1 milliard sur l'open-market, à une hausse de 5 milliards des salaires publics ou à une baisse de 4,5 milliards des impôts.

Les résultats font apparaître que l'effet de la dépense est beaucoup plus rapide que celui de la réduction d'impôt, la politique monétaire ayant les effets les plus lents.

On voit donc que MM. de Leeuw et E. Gramlich sont assurément des économètres experts, et, indubitablement il est satisfaisant pour l'esprit de pouvoir procéder à des simulations comme celles qu'ils ont tentées.

Néanmoins, il est clair que la valeur probante de ces « expériences » dépend entièrement du réalisme du modèle qu'elles animent. Or celui-ci est marqué d'une philosophie particulière des comportements économiques — philosophie financière, qui attribue tant aux ménages qu'aux entreprises des prises de décision rationnelles fondées sur le calcul d'un avantage financier. Sans doute ceci n'est-il pas faux pour les entreprises, encore qu'il ne faille pas négliger la notion d'entrepreneur ; c'est sans doute beaucoup moins vrai pour les ménages.

Il y a donc dans cet effort considérable un certain formalisme. Sans doute faut-il louer les auteurs d'avoir accepté cette limitation, afin de tenter un effort constructif ; néanmoins, une politique de recherche qui, au moyen d'artifices toujours plus complexes, tenterait de rapprocher à toute force une abstraction simplifiée et la réalité économique risque d'être illusoire.

Par delà ce danger, ce modèle soulève une question infiniment plus grave : ce type de travail ne suggère-t-il pas que la recherche actuelle s'enferme dans un certain mode de pensée, à la manière dont se stérilisaient certaines branches de la pensée néoclassique avant la révolution keynésienne ? On est frappé à cet égard de voir la sophistication et en même temps l'irréalisme de nombreuses études américaines.

Enfin, une dernière remarque s'impose quant aux conclusions de cet article. Si ces auteurs aboutissent aux conclusions indiquées, il faut être conscient du fait que ces conclusions, valables dans le cadre institutionnel américain, ne le sont pas nécessairement dans le cadre français.

Pierre DHONTE

Consumer decision processes. Marketing and Advertising implications par Francesco N. NICOSIA, Prentice Hall, Inc., 284 p.

Après une introduction générale dans laquelle l'auteur justifie le titre qu'il a donné à son livre, puisqu'il y montre que tout acte de consommation est le résultat d'un processus de décision, le chapitre II traite de l'analyse de ce processus telle qu'on la trouve dans la littérature traitant du marketing.

Pour les spécialistes de cette dernière discipline, le consommateur dont le champ est défini par une série de variables externes et une série de variables internes — tant rationnelles qu'émotionnelles — choisit en deux temps l'article qu'il achète : il choisit d'abord l'article, puis sa marque.

Le chapitre III analyse l'influence de la théorie économique de la demande sur les études du processus de décision des consommateurs. Cette théorie est sévèrement critiquée d'une part parce qu'elle ne précise pas comment la maximation et la fonction d'utilité motive la conduite et comment les différentes utilités se modifient après l'acte de consommation, d'autre part parce qu'elle est normative : elle affirme que tel consommateur confronté à telle offre *doit* se comporter de telle façon. Elle se refuse ainsi à étudier la psychosociologie de la consommation.

Le chapitre IV expose et analyse les interprétations du processus de décision du consommateur par les différentes écoles béhavioristes. Contrairement aux théories économiques et du marketing, les sciences du comportement postulent l'intériorisation de l'environnement par le sujet, d'où il résulte une interaction dynamique entre variables externes et variables internes. Les différents schèmes proposés qui aboutissent à l'acte de décision sont des variantes du schème dit du « Funnel » (entonnoir).

Le chapitre V, synthèse des précédents, permet à l'auteur de conclure que le comportement de consommation n'est pas le résultat d'un processus de décision, mais ce processus lui-même dont la structure est définie par l'espace des variables nécessaires et suffisantes à son étude (!) et la dynamique par un système de relations fonctionnelles circulaires entre ces variables d'ailleurs fort nombreuses. Plusieurs exemples — le fallait-il? — achèvent de justifier l'introduction de la psychosociologie dans les études de consommation.

Le chapitre VI est une présentation détaillée d'un processus de décision analysé par le schème du Funnel alors que le chapitre VII expose différents modèles de décision dont sont donnés les postulats, les conséquences dans le cas où les relations entre variables ne sont pas linéaires, puis dans le cas où elles le sont, les paramètres étant supposés constants dans le temps et estimés par régression. L'auteur étudie l'effet du changement d'intensité et du mode d'action de variables externes (du type publicité) sur l'acte d'achat. Par la technique du Funnel, il essaie de dégager les processus intermédiaires entre une variable externe et l'acte d'achat. Bien que de portée limitée, cette dernière étude est la plus originale et promet des prolongements intéressants.

Bernard ZARCA

RAPPORT DU C.E.R.C. SUR LA PRODUCTIVITÉ DE LA S.N.C.F.

Le Rapport du Centre d'Études des Revenus et des Coûts, publié dans le numéro double (3 et 4) de la revue *Documents du C.E.R.C.* (1), expose d'abord au lecteur le cheminement de la « méthode du surplus » (étude de la productivité globale des entreprises et des conditions d'utilisation des fruits de cette productivité), en l'appliquant à une entreprise nationale dont les problèmes sont à l'ordre du jour : la S.N.C.F.

Le « taux de productivité globale des facteurs » dans cette entreprise est estimé à 2,1 % par an en moyenne de 1952 à 1966, avec une tendance à un ralentissement progressif et très net des gains de productivité du début à la fin de la période. La S.N.C.F. étant une entreprise de service, et même de service public, l'adaptation des facteurs de production aux fluctuations de la demande y est difficile et souvent ne peut intervenir que tardivement : aussi la productivité de la S.N.C.F. évolue-t-elle presque comme sa production, c'est-à-dire comme la demande de transport ferroviaire. Or, si le développement des voyages a été si considérable qu'il a permis au trafic voyageurs de progresser malgré la concurrence de la voiture et de l'avion, en revanche la croissance du trafic marchandises a été sérieusement freinée par la concurrence de la route, des pipe-lines et des voies navigables.

Pourtant la S.N.C.F. a fait des efforts notables pour économiser ses facteurs de production : le volume du travail a décliné, celui de l'énergie utilisée a diminué davantage encore. En sens inverse la nécessité de moderniser les équipements et de rattraper à partir de 1952 le « sous-amortissement » antérieur à cette date, a obligé à accroître le volume des amortissements ; le recours aux fournitures d'entreprises extérieures a également augmenté dans la période récente.

Le Rapport examine ensuite de quelle manière le « surplus disponible » a été « réparti » entre le personnel de la S.N.C.F., ses clients, ses fournisseurs, ses prêteurs et l'État. Sous une forme très condensée, on peut dire que pendant ces quatorze années le progrès de la productivité globale de la S.N.C.F. (réalisé principalement dans la première période) a correspondu à peu près à l'accroissement des salaires versés au personnel, cependant que l'État versait à l'Entreprise nationale, sous la forme d'une augmentation de la subvention d'équilibre (essentiellement en fin de période), l'équivalent de ce que la S.N.C.F. lui versait par ailleurs à titre de compensation tardive du « sous-amortissement » figurant dans les comptes de cette Entreprise jusqu'en 1952. L'analyse des comptes de surplus période par période montre l'impossibilité croissante dans laquelle s'est trouvée la S.N.C.F. d'assurer une gestion équilibrée dès lors que s'amenuisaient peu à peu ses gains de productivité.

(1) *Documents du C.E.R.C.*, revue trimestrielle en vente à la Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris (7^e).

Enfin le Rapport apporte quelques lumières sur l'avenir de la S.N.C.F. Tout d'abord il y a lieu de rappeler la suggestion du Comité des Entreprises publiques, tendant à une « normalisation » des contributions publiques au financement de la S.N.C.F. Celle-ci *supporte en effet des charges de retraites et verse des cotisations sociales supérieures à celles des entreprises concurrentes*, du fait de la structure démographique exceptionnelle de son personnel et de ses ayants droit. *D'autre part la S.N.C.F. paie plus que sa part des frais entraînés par l'intersection des routes et des voies ferrées.* Enfin le maintien de certaines lignes à faible trafic pour des raisons de service public coûte cher à la S.N.C.F. Mais si la « normalisation » des relations entre l'État et l'Entreprise nationale doit permettre de porter un jugement plus objectif sur sa gestion en remplaçant l'actuelle « subvention d'équilibre » par des contributions — équivalentes mais explicitement justifiées — de l'État et des collectivités locales, elle ne fournira pas les surplus nécessaires *chaque année* au financement de la hausse des salaires. On est conduit, pour l'essentiel, à chercher ces apports de surplus dans les seules directions possibles : *la hausse des tarifs* et *le progrès de la productivité globale.*

Des relèvements de tarifs supérieurs à l'augmentation du niveau général des prix ne seraient pas impossibles du côté des tarifs voyageurs, encore qu'ils doivent être toujours décidés avec prudence, si l'on veut éviter des transferts de trafic vers d'autres moyens de transport. Du côté des tarifs marchandises, la perspective d'une hausse paraît plus hasardeuse, étant donné l'intensité de la concurrence. Il semble toutefois, selon certains avis recueillis par le C.E.R.C., que des inégalités existeraient entre la S.N.C.F. et ses concurrents dans l'imputation des coûts d'infrastructure et dans les conditions de travail du personnel, inégalités dont l'éventuelle atténuation pourrait conduire à réajuster en hausse les coûts de production des concurrents du rail et permettrait alors, sans dommage pour la S.N.C.F., certains accroissements de tarifs ferroviaires marchandises.

On ne saurait pourtant s'engager dans une telle voie sans prendre autant que possible la mesure des contagions inflationnistes que telle ou telle hausse de tarifs pourrait entraîner. C'est pourquoi, en définitive, c'est du côté d'une augmentation de la productivité que l'on doit chercher une solution durable aux difficultés de la S.N.C.F.

On peut songer à accroître le trafic sur les lignes et pour les catégories de voyageurs et de marchandises où un tel accroissement apparaît possible, ce qui ne veut pas dire seulement dans les secteurs actuellement bénéficiaires. Une politique commerciale active, l'amélioration du service rendu pourraient amener au rail des usagers nouveaux. D'autre part le transport ferroviaire constituant une activité « à rendements croissants », s'appuyant sur un infrastructure déjà existante, peut se révéler dans certains cas moins coûteux pour la collectivité dans l'avenir que d'autres solutions actuellement plus compétitives, mais dont les coûts de développements, voire les nuisances et les coûts sociaux, seraient très lourds.

Enfin des gains de productivité peuvent être obtenus par des économies de facteurs de production. Compte tenu du poids des frais de personnel dans la valeur de la production de la S.N.C.F., c'est *principalement à l'évolution du volume de travail que l'on est amené à s'intéresser.* On ne saurait sous-estimer les obstacles techniques et surtout sociaux que peut rencontrer une politique d'économies en ce domaine, impliquant à la fois des reconversions internes à la S.N.C.F. et *une accélération du mouvement de réduction des effectifs.* Cette politique, conclut le C.E.R.C., gagnerait sans doute à être intégrée dans le cadre plus large d'une politique à long terme de l'emploi à l'échelle nationale.

DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES. Sous-Direction des Statistiques. — **La consommation des ménages**, Grand Alger, 1966-1967. — 25 p., tableaux, annexes.

A la demande du gouvernement algérien, la Direction Générale du Plan et des Études Économiques publie les résultats d'une enquête sur la consommation des ménages du Grand Alger.

Cette enquête porte sur les dix arrondissements d'Alger, elle s'est déroulée d'août 1966 à septembre 1967, et a pour principaux objectifs la collecte d'information dans les domaines suivants :

- niveau et volume de la consommation globale et par produits,
- structure de cette consommation,
- structure, sources et volumes des revenus,
- rapports existants entre revenu et consommation,
- élaboration d'un indice de prix à la consommation.

La base de sondage utilisée est le recensement d'avril 1966. L'échantillonnage dans le temps qui a été choisi est le suivant : effectif important de ménages (750) interrogés pendant un mois, c'est-à-dire que le questionnaire qu'on leur remet porte sur un mois de leur consommation.

Les concepts de « ménage » et de « chef de ménage » ont été définis ainsi :

- le ménage est l'ensemble de personnes vivant sous le même toit et prenant habituellement leurs repas en commun,
- le chef de ménage est la personne, homme ou femme, qui rapporte le plus haut revenu à l'ensemble constituant le ménage.

Résultats obtenus concernant la consommation :

La dépense totale par ménage (tableaux III, 1, 2, 3 et 4) indique un infléchissement dû au fait que depuis 1962 la population algéroise s'est accrue de nombreux ruraux qui, faute de posséder un gros bagage intellectuel, n'ont pas accès à des situations sociales très élevées. La distribution de la consommation par unité de consommation (U.C.) décrite dans les tableaux III, 8, 9 et 11, montre que le chef de ménage d'origine rurale compense la faiblesse relative de son revenu par une diminution des personnes à charge.

La consommation varie selon les catégories socio-professionnelles (tableaux III, 15) ; celle des artisans et des commerçants est fortement concentrée ; les employés, patrons et cadres moyens occupent une place privilégiée, conséquence de leur niveau culturel. Il semblerait que les milieux les plus traditionnels, parce que l'unité familiale naturelle est plus grande et leur niveau d'instruction moins élevé, aient une dépense par U.C. plus faible que les milieux les moins traditionnels, moins accueillants pour les inactifs et disposant d'une culture plus monnayable. La taille moyenne des ménages se situe autour de six personnes, il existe une liaison quasi-linéaire entre la consommation du ménage et le nombre moyen de personnes : si les ressources du ménage s'accroissent, la taille du ménage augmente ; et cela jusqu'à concurrence de dix personnes car au-delà les charges deviennent plus lourdes par rapport au revenu.

L'enquête étudie également la structure de la consommation. La consommation alimentaire croît avec la taille du ménage (graphiques IV, 35 à 40). Les ménages y consacrent 41,6 % de leur budget. Une part importante est accordée aux boissons (le café est considéré, en Algérie, comme produit de base) ; peu de dépenses dans le secteur fruits-légumes, car la population algéroise d'origine rurale reçoit encore des vivres de la campagne, par ailleurs les fruits sont chers et font figure de produits de luxe ; les algérois consomment peu de viande et, ce qui est curieux pour un pays maritime, très peu de poisson jugé « peu nourrissant ».

Quant aux dépenses non alimentaires, 14,3 % du budget sont consacrés à l'habillement, 12 % aux loyers (relativement bon marché à Alger), 9,5 % à l'hygiène, 6,8 % aux transports, 5,3 % à la culture, 4,5 % à l'équipement, 1,1 % à l'impôt et 4,9 % à diverses dépenses.

L'Équipement du ménage et l'Habillement jouissent d'une forte élasticité ce qui dénote un besoin de confort et un désir de progresser dans le niveau de vie. Les ménages semblent peu soucieux d'hygiène et de soins médicaux, les habitudes d'une population d'origine rurale en sont l'explication : on n'appelle le médecin qu'en cas d'extrême urgence et ce,

indépendamment du niveau des revenus du ménage. Pour le transport, ce sont deux comportements qui ont des effets cumulatifs : les ménages à revenu élevé qui achètent des voitures, et les Algérois qui vont voir régulièrement la famille qu'ils ont, soit à la campagne, soit à l'étranger.

Si on examine le revenu, il apparaît moins dispersé que dans la plupart des études pour d'autres pays. Quatre sources principales de revenu correspondant à des notions comptables ont été distinguées pour faire apparaître l'importance des salaires dans les ressources des ménages à Alger :

- les salaires, soit 71,3 %,
- les revenus non salariaux, soit 14,6 %,
- les transferts publics, soit 10,3 %,
- les transferts en provenance des ménages, soit 3,8 %.

Un graphique (V, 49) présente la distribution du revenu pour chaque C.S.P. Un découpage en trois groupes de C.S.P. conduit à isoler les commerçants, cadres moyens et supérieurs du reste de la population qui a des revenus plus bas.

En conclusion, il apparaît de cette étude qu'une grande importance doit être accordée au facteur ruralisation d'Alger et corrélativement, à l'urbanisation des migrants. Cela ne doit pas faire oublier, toutefois, que l'on s'attend à court terme à la montée d'une population jeune à faibles revenus encore mais qui évoluera vers une structure de consommation moderne correspondant à des revenus plus élevés. Cette population jeune, par de nouveaux besoins, changera beaucoup les caractéristiques de la consommation.

L'importance accordée aux C.S.P. constitue le second aspect de cette enquête ; cela aussi est en mutation : les attitudes traditionnelles dues à certaines catégories socio-professionnelles disparaîtront et d'autres prendront leur place.

Sylvie GUIRAUD

« L'Analyse Financière, les Entreprises et le Marché Boursier ». **Bull. Soc. Générale de Belgique**, déc. 1969 ; Problèmes Économiques n° 1152.

Ce n'est pas tant son intérêt intrinsèque que sa valeur historique qui fait l'attrait de cet exposé. L'auteur y oppose deux méthodes « de base » de l'analyse financière. La première qualifiée de technique, consiste à extrapoler les évolutions de cours ; la seconde, baptisée fondamentale, fonde le jugement sur une évaluation des mérites propres de la société cotée.

Ce qui est intéressant là-dedans, c'est l'observation de l'auteur selon laquelle, en adoptant la seconde méthode, l'analyste se tourne vers l'avenir. Par là, cet article nous paraît prendre valeur d'exemple de la transformation la plus nécessaire, d'ailleurs en cours, des milieux financiers français actuels : passer d'une perspective financière à une perspective économique. Il faut, cependant, remarquer que la méthode « fondamentale » elle-même, qui marque un progrès, n'est à cet égard qu'une transition : seule l'étude des facteurs de l'offre et de la demande permettra de donner à l'analyse toute la rigueur nécessaire.

Pierre DHONTE

Stratégie et Management (Compte rendu des journées d'études de l'ESSEC, 21, rue d'Assas, Paris 6^e), 1969, 358 p.

Stratégie et Management : ce sont les thèmes de deux cycles de journées d'études, organisés par les élèves de l'ESSEC ; et il faut d'abord souligner la qualité de leur entreprise.

Au fil de 35 exposés environ, ce sont en effet des conférenciers du plus haut niveau, français et étrangers, industriels, banquiers ou membres de l'Administration, qui nous font part de leur réflexion. Ce sont là des praticiens, et c'est la raison pour laquelle leurs interventions sont denses ; ce sont de ces praticiens que leur action même conduit à la réflexion, et cela donne à leur expérience une portée générale.

Il n'est pas possible de résumer un contenu aussi divers. Cette publication est en réalité une « source » : le théoricien y puisera ces fondements empiriques qui lui sont si nécessaires. Cependant, au fil des pages, et même au seul examen des titres, une chose frappe : la firme est connue comme une entité vivante, elle ne se comprend pas autrement que comme un organisme poursuivant son expansion.

Mais pourquoi ce dynamisme ? Pour quelle raison, et dans quel but ? Voilà un thème qui ne figure pas dans un programme par ailleurs très complet, et dont l'absence est regrettable. Tout se passe comme si ces questions ne soulevaient pas de problème ; or elles en soulèvent. On ne peut se satisfaire de croire à la spontanéité du dynamisme des firmes. D'une part, ce dynamisme a un ressort, et on aimerait mieux comprendre quels liens existent entre la volonté « de la firme » et celles des groupes dans la firme ; d'autre part, ce dynamisme a une finalité, et on aimerait savoir laquelle (ou lesquelles) au juste, et comment elle s'intègre dans le cadre du Plan (notons que les orateurs se réfèrent peu au Plan : où est le « réducteur d'incertitude » ?). Enfin et surtout, on aimerait que la relation entre la firme et ses membres ne soit pas saisie de manière univoque.

Qu'on veuille bien nous permettre une dernière critique, apparemment formelle : elle concerne l'emploi du terme « management » — c'est là un terme à la mode ; mais la mode est son seul titre de recommandation, et il est par ailleurs parfaitement énervant ; il s'agit d'ailleurs d'une expression dont le contenu politique implicite est suffisamment lourd pour qu'elle doive être rejetée du vocabulaire scientifique.

Ceci dit, souhaitons que les élèves de l'ESSEC sachent à l'avenir maintenir le haut intérêt qu'ils ont su conférer à leurs manifestations.

Pierre DHONTE

CORMIER (R.). — Les sources des statistiques actuelles. Guide de documentation.

Dans la masse des publications mises à la disposition du public, les guides sont indispensables à la recherche documentaire. Le recueil de sources des statistiques présenté par M^{lle} R. Cormier veut remplir cette fonction sans toutefois se vouloir exhaustif.

Avec 700 références à des ouvrages et à des revues, qu'elles soient périodiques ou non, l'auteur recouvre l'ensemble des principales sources dans différents domaines. Les indications regroupées par grands sujets (statistiques générales, démographiques, sanitaires, économiques, culturelles...) sont données aux trois niveaux du Monde, de l'Europe, pris dans leur ensemble, et de la France.

Ce sont, d'une manière générale, des données chiffrées qui sont signalées avec de plus un certain nombre de références à des bibliographies et des ouvrages méthodologiques.

Il est intéressant de noter que chacun des organismes d'études et de recherches à l'origine de ces publications est défini par son champ d'activité, ses sujets d'intérêt, et que souvent sont précisés les principaux ouvrages ou articles parus sur l'organisme.

Joëlle CARAYON

S. GUILLAUMONT-JEANNENEY. — Politique Monétaire et Croissance Économique en France. Paris, Colin, 1969, 169 p. FNSP, coll. « Recherches sur l'économie française », n° 13.

La lecture de ce livre surprend : car le contenu ne correspond qu'indirectement au titre. Plus que la liaison entre la politique monétaire et la croissance économique, il semble que le sujet du livre soit l'étude de la sensibilité du système financier à la politique conjoncturelle des autorités.

C'est là la faiblesse mais aussi et surtout la richesse de l'ouvrage.

Faiblesse car le lecteur demeure quelque peu sur sa faim en certains points. L'appétit est aiguisé lorsque le sommaire annonce un examen de l'efficacité du contrôle monétaire ; or les critères d'appréciation de cette efficacité ne sont pas définis ; l'indépendance des entreprises envers la politique monétaire est ignorée ; le délai s'écoulant entre la décision et son effet — problème crucial — n'est pas apprécié.

Richesse surtout dès que l'on discerne le problème plus précis qui est en cause : la régulation du système financier. M^{me} Guillaumont généralise le problème du contrôle de la masse monétaire et pose celui du contrôle de l'ensemble des actifs financiers : l'extension est assez nouvelle et d'une grande importance.

Le traitement de ce problème repose sur l'analyse des conditions techniques du fonctionnement du système financier. Prenons-en pour exemple l'étude du multiplicateur de crédit, et son évolution liée au développement de la monnaie scripturale ; ou encore le tableau remarquable exprimant (p. 62) le « plafond potentiel » de la masse monétaire.

Au fil des pages se dégage ainsi une « histoire » de la politique monétaire en France, et aussi un exposé des moyens de cette politique qui font de cet ouvrage un livre de référence très précieux pour la connaissance des institutions financières.

On regrettera cependant qu'en tout ceci demeure une certaine froideur de théoricien : les comportements de concurrence, des banques, leur rôle dans l'orientation des préférences du public, sont peu examinés. Cela est d'autant plus regrettable que l'examen du comportement des institutions fonde précisément ce qui nous paraît être l'intérêt central de ce livre, à savoir l'opinion que la politique financière doit couvrir tous les actifs et non la seule monnaie.

Souhaitons donc que M^{me} Guillaumont complète son ouvrage par une livraison de la même qualité sur ce sujet connexe.

Pierre DHONTE

CRAPS (R.). — Réforme de l'agriculture et environnement social. Formation et action régionale, in « Revue du Marché Commun », novembre/décembre 1969, n° 128, p. 603.

L'absence de développement harmonieux des activités et des régions reste un des thèmes de recherche le plus fréquemment abordé, principalement par le biais de la réforme de l'agriculture.

L'analyse présentée ici et les propositions faites par la Commission des Communautés Européennes ne sont pas, dans leurs grandes lignes, nouvelles. Les aspects négatifs de l'exode rural, tant pour l'agriculture elle-même ou la région de départ, privée ainsi de leurs éléments les plus aptes à assurer les mutations indispensables, que pour la région d'accueil qui doit supporter les charges d'une intégration sans pouvoir toujours bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée, sont reconnus ; de même qu'est admise la validité des propositions destinées à accélérer la réforme de l'agriculture en offrant aux agriculteurs âgés une alternative de revenu (indemnité de départ...) et aux plus jeunes une réelle alternative d'emploi par un effort de formation agricole et extra-agricole, par un développement économique des régions agricoles et semi-industrielles.

L'intérêt est de replacer le problème de la réforme agricole dans l'ensemble plus vaste de l'environnement social, et d'attirer ainsi l'attention sur les conditions de réussite de cette réforme qui n'appartiennent pas toutes au domaine de l'agriculture.

Joëlle CARAYON

CONSOMMATION (ANNALES DU C. R. E. D. O. C.)

1967

- N° 1. — Une étude économétrique de la demande de viande. — La consommation des Français en 1965. — Intégration des méthodes d'approche psycho-sociologiques à l'étude de l'épargne.
- N° 2. — Un indicateur de la morbidité appliqué aux données d'une enquête sur la consommation médicale. — La diffusion des services collectifs : phénomène économique ou social ? — Les travaux de préparation du V^e Plan et l'élaboration d'un modèle national de fonctionnement du marché du logement. — Les conditions de vie des familles.
- N° 3. — L'épargne des exploitants agricoles. — Structure et équilibre du marché du textile. — Les dépenses touristiques.
- N° 4. — L'appareil commercial et les circuits de distribution. — Le développement de la radiologie.

1968

- N° 1. — Étude critique de méthodes d'enquête. — Étude sur l'offre et la demande de créance.
- N° 2. — Théorie et politique de l'épargne. — Un modèle prévisionnel de la demande de logements. — L'évolution de la consommation de viande.
- N° 3. — La consommation et la demande de monnaie. — Valeur prédictive des intentions d'achats au niveau du ménage pris individuellement.
- N° 4. — Quelques éléments sur le comportement des propriétaires vis-à-vis du prix du logement acheté et de la mise de fonds versée. — Facteurs « irrationnels » de l'offre d'épargne (recherches allemandes).

1969

- N° 1. — L'offre de monnaie par les banques commerciales. — L'économie des services de soins médicaux en France. — L'évolution de la consommation de produits laitiers de 1950 à 1966.
- N° 2. — L'économie des services de soins médicaux en France. — La formation de l'épargne liquide (l'exemple du Crédit Mutuel). — Consommation individuelle et consommation collective. — Étude sur la demande en logement des ménages.
- N° 3. — Les prix de détail en France par rapport aux autres pays de la Communauté. — La consommation des ménages en France et en Hongrie. — Introduction à l'analyse des données.
- N° 4. — Durée d'observation et précision dans les enquêtes de consommation. — Un essai de classification de titres boursiers fondée sur l'analyse factorielle. — Introduction à l'analyse des données.

1970

- N° 1. — La fréquentation des équipements collectifs. — La supériorité de la gestion collective de l'épargne mobilière : analyse méthodologique et application au SICAV. — Le comportement des exploitants agricoles en Eure-et-Loir et en Ille-et-Vilaine.
- N° 2-3. — L'évolution de la consommation des ménages de 1959 à 1968.

SOMMAIRE DES PROCHAINS NUMÉROS

Stock et patrimoine des ménages. — Les familles devant l'éducation des enfants. — Budget temps et choix d'activités. — Enquête sur les loisirs. — Nouvelles évaluations de la consommation.

sommaire

ÉTUDES

Alain FOULON

Les services médicaux en Suède et en France..... 3

Jacques DESCE, Alain FOULON, Pierre KENDE
et Louis LEVY-GARBOUA

Proposition pour une méthodologie de l'étude de la
redistribution 33

NOTES ET CHRONIQUES

Joëlle CARAYON

La consommation des boissons dans quelques pays
d'Europe..... 59

BIBLIOGRAPHIE

**CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION**

45, boulevard de la Gare, PARIS-13^e
Tél. POR. 97-59

1970 n° 4
octobre décembre